

Déclaration des participants et membres du Comité laïc de coordination en congrès

PAGE 3

N° 7304 du Mercredi 2 mai 2018

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36^{ème} année

Journées ouvertes d'« Ensemble »

P. Lumbi : « Elections sans Kabila, ni machine à tricher »

P. 2



À HAUTE VOIX

Saut dans l'inconnu

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo avance-t-elle droit dans le mur ? Dans leur dernière déclaration, les participants et membres du Comité laïc de coordination (CLC) tire une sonnette d'alarme, cinquante-trois jours après le 10

PAGE 2

Du rififi à Libreville : la Cour constitutionnelle dissout l'Assemblée et crucifie le gouvernement

PAGE 12

SUIVEZ **RADIO 7** SUR 106.1 MH

Éditeur

GRUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

H.T. Lokondo craint le retard des élections avec l'enrôlement des Congolais de l'étranger

PAGE 5

Économie

Fonds bleu : la RDC refuse de signer le protocole de Brazzaville

PAGE 6

Société

Une dizaine de manifestants de la Lucha arrêtés à Goma

PAGE 8

Forum

Lutte contre la fraude douanière : rétrocessions positives du travail d'assainissement au Beach Ngobila

PAGE 10

Sports

Détournements des fonds publics : l'heure des vérités

PAGE 14

Dernière heure

Processus électoral : l'ACDP de Liyota lancée sur orbite

PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

À haute voix

Saut dans l'inconnu

(Suite de la page 1)

mars, la date de sa trêve aux manifestations publiques pacifiques.

En effet, malgré les assurances maintes fois données par la Céni, les membres du CLC ont, au cours de leurs travaux, fait le constat amer que la situation générale de la RDC reste préoccupante et l'avenir du pays, plus que sombre parce que incertain.

Le constat est ainsi étayé en quatre points essentiels. Le premier, c'est par rapport à l'incertitude du calendrier électoral. Ici, rien ne rassure, selon le Comité laïc de coordination, qui émet un sérieux doute quant à la volonté de la Céni d'organiser les élections le 23 décembre 2018, conformément à son calendrier.

Outre le calendrier, aucune mesure de décrispation politique n'a été véritablement d'application. Même alors, là où l'on a essayé de la faire, c'est un flou savamment orchestré comme, par exemple, la liste des partis politiques autorisés à participer au processus électoral n'est toujours pas publiée.

Le quatrième constat du CLC, c'est la partialité de la Céni dont le CLC accuse sa haute direction de disqualifier par son incapacité à s'inscrire dans les objectifs de l'Accord. Le CLC constate et déplore, enfin, l'instrumentalisation de la Cour constitutionnelle comme organe compétent pour la gestion du contentieux des candidatures et du résultat de vote pour les élections présidentielle et législatives nationales.

Dans ces conditions, Le CLC estime que rien ne rassure. Selon lui, le gouvernement et la Céni travaillent en connivence pour repousser les échéances électorales à de nouvelles dates hypothétiques. Ou, alors, ces deux organes veulent conduire le pays aux élections sans mesures préalables de décrispation politique.

En tirant cette sonnette d'alarme, le CLC rappelle, par cette déclaration, sa « volonté et sa détermination communes de sauvegarder les acquis de la lutte glorieuse du peuple congolais pour la liberté et de s'affranchir définitivement de tout régime dictatorial ». Si le peuple ne se ressaisit donc pas, on est parti pour un saut dans l'inconnu.

Journées ouvertes d'« Ensemble »

P. Lumbi : « Elections sans Kabila, ni machine à tricher »

Pari réussi pour la première étape de vulgarisation du programme de la plateforme électorale « Ensemble pour le changement ». Les journées portes ouvertes organisées les 30 avril et 1^{er} mai 2018 ont permis aux cadres et militants des partis membres de la plateforme de s'approprier les axes prioritaires du projet de société du candidat président de la République, Moïse Katumbi. Dans la foulée, le vice-président d'Ensemble, Pierre Lumbi, a rappelé que « le 23 décembre, c'est sans machine à voter et sans Joseph Kabila ».

LE POTENTIEL

Plus rien ne pourra empêcher les élections du 23 décembre 2018. Pierre Lumbi, vice-président de la plateforme électorale de Moïse Katumbi l'a fait savoir lors de la tenue, lundi 30 avril et mardi 1^{er} mai, des journées portes ouvertes à Kinshasa, destinées aux cadres et militants des partis membres d'« Ensemble ».

« Nous disons avec notre candidat en tête, messieurs de la MP, nous sommes prêts à aller aux élections le 23 décembre 2018. Nous avons un candidat, nous avons un programme, montrez les vôtres ! Ce n'est pas nous qui avons préféré cette date, c'est la majorité et la Céni. Il n'y aura plus moyen de s'échapper. Nous savons très bien que ces élections auront bel et bien lieu sans Kabila, sans la machine à

tricher », a déclaré Pierre Lumbi.

Le numéro deux d'Ensemble a dénoncé « toutes les manœuvres qu'opère le régime en place pour prolonger encore cette date ». Et face à la rumeur persistante annonçant le président de l'Udps à la Primature, Pierre Lumbi a renforcé la position déjà défendue par ce dernier, celle de n'être ni « demandeur ni preneur ». « Félix Tshisekedi est un garçon bien éduqué qui n'ira pas au gouvernement. D'ailleurs, personne n'ira à leur gouvernement », a déclaré le vice-président d'« Ensemble » avant d'appeler de tout son vœu à un débat ouvert sur les programmes de chaque candidat président de la République et en particulier « un débat contradictoire avec le dauphin de Joseph Kabila ».

De son côté, le secré-

taire général de l'Ensemble, Delly Sessanga, s'est appesanti sur l'objectif et les axes principaux ayant permis la création de la plateforme. Il s'agit de cinq temps majeurs, à savoir : la révolte, la conscience, la conviction, la volonté et l'engagement. « Ensemble est d'abord un acte de révolte contre la déchéance morale qui mine la société congolaise ; c'est ensuite un acte de prise de conscience par les Congolais qu'un autre Congo est possible, Ensemble pour le changement est un acte de conviction que la République démocratique du Congo a besoin, pour se redresser, d'un leadership compétent, visionnaire au service du peuple, de nouvelles méthodes de gestion ; Ensemble pour le changement est un acte de volonté pour faire triompher les valeurs, devenir la morale universelle de toute l'humanité : les droits humains, les libertés fondamentales ; enfin, Ensemble pour le changement est un acte d'engagement ferme dans une vocation de rassembler le peuple sur base d'un programme commun de gouver-

nement... », a-t-il expliqué.

Face à la presse après la clôture des assises, Delly Sessanga et le secrétaire permanent Christophe Lutundula, ont éclairé sur certaines questions notamment celle du processus électoral ayant fait l'objet d'une résolution adoptée par la plateforme à Johannesburg. « Le plan A c'est Katumbi et le plan B, c'est Katumbi », a rappelé Delly Sessanga. « Les propos que l'on m'attribue ne correspondent pas au discours que j'ai tenu », a-t-il déclaré en référence aux commentaires qui vont dans le sens de déformer ce qu'il avait réellement dit sur une radio à la question de savoir si « Ensemble » ne va pas finalement soutenir Félix Tshisekedi dans l'éventualité que Kinshasa bloque le retour de Katumbi.

Pour Sessanga, les élections apaisées signifient « inclusives ». « Nous n'envisageons pas des élections sans Katumbi et surtout pour des raisons fallacieuses », a-t-il souligné.

Ci-dessous le message du président de l'Ensemble, Moïse Katumbi, aux participants des journées portes ouvertes.

Message aux participants des journées portes ouvertes

Chers frères et sœurs délégués des partis politiques, Chers amis, Bonjour à tous, Je suis heureux de voir que vous êtes très nombreux à participer aux journées Portes Ouvertes de notre famille politique, **ENSEMBLE POUR LE CHANGEMENT.**

Vous allez travailler et échanger autour des quatre piliers de notre programme de gouvernance.

Je m'en réjouis.

Ces journées constituent la première étape importante de vulgarisation de ce programme que nous avons conçu ensemble.

Je porte, par votre choix, la responsabilité de Sa mise en œuvre pour un Congo nouveau.

Des grandes échéances attendent notre pays.

Il est important que nous puissions partager avec le peuple congolais notre vision de l'avenir du pays.

Il est important que chaque Congolais puisse savoir ce qu'il peut attendre de nous.

Il est important que tous nos compatriotes puissent s'approprier NOTRE programme qui deviendra LEUR programme pour changer notre pays.

Personne ne doute que le changement est possible! Il n'est question que de vision et de volonté.

Tous nous aspirons à un Congo nouveau:

- Un Congo où la Constitution et les lois sont respectés;
- Un Congo où la vie humaine est sacrée,
- Un Congo où les droits de l'homme sont respectés,
- Un Congo où tout le monde peut vivre dans la sécurité, loin de la peur, loin de toute forme de violence.
- Un Congo de paix et d'égalité pour tous;
- Un Congo où la justice n'est pas réservée aux puissants,
- Un Congo où l'impunité est combattue,
- Un Congo où la corruption n'est plus tolérée;
- Un Congo où hommes et femmes ont les mêmes chances d'accéder aux soins de santé, à l'école, à l'université et à un emploi décent;

Mes chers amis,

J'étais récemment au Rwanda. J'ai visité le Mémorial de Kigali. Cela m'a rappelé les massacres de nos compatriotes à Beni, en Ituri, au Tanganyika, au Kasai, en Equateur, finalement dans tout le pays!

Nous devons y mettre un terme!

Et nous devons nous aussi honorer la mémoire de tous les innocents victimes de la guerre et de la barbarie au Congo! C'est notre devoir! Mes chers amis,

Notre programme vise à remettre notre pays au travail. Que nous soyons fonctionnaires, paysans, ouvriers, salariés, soldats, policiers, chaque Congolais doit pouvoir vivre de son travail. Nous en avons les moyens.

Ensemble, nous allons tirer le meilleur parti de tous nos atouts. Nous allons relancer notre économie en favorisant tous les secteurs porteurs de croissance. Aujourd'hui nous sommes une économie minière, demain, nous deviendrons une puissance agricole et industrielle.

Pour transformer nos matières premières et nos produits agricoles et créer des mil-

lions d'emplois, nous allons ensemble doter notre pays de routes. Nous allons veiller à ce que chaque ville, chaque village ait accès à l'électricité et à l'eau potable.

C'est par notre sérieux, c'est par notre travail, c'est par les résultats que nous obtiendrons que nous redonnerons au peuple congolais confiance

en ses dirigeants.

Toutes les filles et fils du Congo doivent participer activement à la reconstruction de notre pays. Nous allons mettre un accent particulier sur l'école et la formation technique et professionnelle. La jeunesse Congolaise regorge de talents dans tous les domaines.

A nous de les valoriser!

Je mets également un accent tout particulier sur la Maman congolaise. Celle qui m'a vu naître. Elles sont des millions à porter aujourd'hui le poids de la vie des ménages. Dans tous nos villages, dans toutes nos cités et dans toutes nos villes, elles sont à l'ouvrage. Elles accomplissent une tâche magnifique et difficile que nous devons soutenir. Notre programme est de leur assurer une véritable égalité qui ne s'arrête pas à un slogan. Mes chers amis,

Les élections arrivent. Elles vont se tenir le 23 décembre prochain. Elles vont permettre au peuple congolais d'accéder à l'alternance et au changement tant attendus.

Vos travaux de ces deux jours se tiennent dans le cadre de la préparation de ces élections. Nous devons tous aller sur le terrain à la rencon-

Déclaration des participants et membres du Comité laïc de coordination en congrès

Introduction

1. Nous, Laïcs catholiques provenant des six provinces ecclésiastiques que compte la RDC, réunis à Kinshasa le 30 avril et le 1^{er} mai 2018, pour évaluer la situation générale du pays et, en particulier le processus devant conduire à la tenue d'élections présidentielle, législatives et provinciales transparentes, crédibles et apaisées à la date du 23 décembre 2018 ;

2. Rendons gloire au Dieu créateur qui nous a donné en héritage un si beau et grand pays au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo ;

3. Nous inclinons devant le martyr des compatriotes qui ont perdu leur vie ou qui ont été atteints dans leur intégrité physique au cours de toutes les marches historiques et pacifiques réprimées sauvagement par le régime en place. Nous pensons particulièrement à Jean-Baptiste Landen Kalamba, Godefroid Namwisi Mayi Kwenge, Mambidi Kianga, José Fataki, Héritier Ibanda, Hervé Bena Kalala, Serge Kikunda, Thérèse Kapangala, Hussein Ngandu, Gurbeau Bwemba, Benjamain Mwinyilayi, Mathieu Fwamba, Jackson Kabadiashi Malanga, Eric Bolokoloko et Rossy Tshimanga Mukendi, dont la dépouille est jusqu'à ce jour prise en otage, privant ses parents, sa famille, ses amis et connaissances du droit d'organiser ses funérailles dans la dignité ;

4. Nous souvenons aussi de toutes les familles qui vivent, à travers la République, la même peine de ne pouvoir récupérer les dépouilles de leurs proches, victimes de la répression et des enterrements clandestins ; et demeurons également préoccupés par la pratique des cachots secrets, des détentions illégales et de l'instrumentalisation des rivalités communautaires ;

5. Saluons le courage et le patriotisme des prêtres, des pasteurs, des religieux et religieuses, des chrétiens catholiques et protestants, des musulmans, des membres des mouvements citoyens, tous les Congolais de bonne volonté qui ont organisé et pris part aux marches pacifiques des 19 septembre et 19 décembre 2016, du 31 décembre 2017, du 21 janvier et du 25 février 2018 ; des marches qui ont été l'expression de notre volonté et de notre détermination communes de sauvegarder

les acquis de la lutte glorieuse du Peuple congolais pour la liberté et de nous affranchir définitivement de régime dictatorial ;

6. Renouvelons tout notre soutien à Son Eminence, le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya et à l'ensemble des Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), particulièrement Président, Mgr. Marcel Utambi Tampa Archevêque métropolitain Kisanгани et le Vice-Président Mgr. Fridolin Ambongo Archevêque Coadjuteur de Kinshasa. Rendons hommage à leur courage et leur engagement exemplaire en faveur de la démocratie et du bien-être du Peuple congolais les rassurons que notre action se fondera toujours sur leur message prophétique en tant que nos Pères spirituels ;

7. Saluons les multiples initiatives prises par la communauté internationale notamment à travers les résolutions 2277, 2348 et 2409 du Conseil sécurité des Nations Unies (O.N.U.), les prises de position et recommandations pertinentes de l'Union Africaine (U.A), de la Confédération Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), de la Communauté Développement des Etats de l'Afrique Australe (S.A.D.C), et de l'Union Européenne (U.E), pour soutenir la tenue d'élections démocratie conformément à la Constitution congolaise ;

8. Relevons cependant, qu'en dépit de la publication du calendrier électoral la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), de la promulgation de la loi électorale modifiée, de la clôture des opérations d'enrôlement électeurs et de l'adoption en cours de la loi portant répartition des sièges élections législatives, provinciales, municipales et locales, les sacrifices du Peuple congolais et les efforts de la communauté internationale n'ont encore donné les résultats escomptés.

9. Au cours de nos travaux, nous avons fait le constat amer que la situation générale de la RDC reste préoccupante et l'avenir du pays, plus que son passé que incertain.

Constat

Cinquante-trois jours après le 10 mars, la date d'annonce de notre trêve Secrétaire Général des Nations-Unies, à huit mois des élections programmée 23 décembre 2018, le constat unanime est

le suivant :

i. L'incertitude du calendrier électoral : Le calendrier publié par la CENI fixe la date des élections combinées (présidentielle, législative provinciales) au **dimanche 23 décembre 2018**. Cette date **étant considérée comme ultime, elle ne doit naturellement plus être dépassée quelles que soient les circonstances**. Pourtant, à 55 jours du 24 juin, la date de convocation de l'électorat pour l'ouverture des Bureaux de Réception et Traitement des candidatures des députés provinciaux, et à 86 jours du 25 juillet, la date de l'ouverture des Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures présidentielles et des députés nationaux, la CENI continue à gaspiller à la fois son temps, ses moyens et son énergie à la défense de son projet illégal et conflictuel d'imposition d'un matériel électoral décrié sur le plan national et déconseillé par tous les pays amis y compris celui de provenance de cette technologie. Alors qu'avant ces dates ou parallèlement, devaient également être organisés l'enrôlement des Congolais vivant à l'étranger, l'audit du fichier électoral et la formation des agents en charge des opérations électorales. Il est peu probable qu'à la date critique du 19 septembre 2018, la CENI puisse être capable de rendre publiques, comme prévu par le calendrier électoral, les listes définitives des candidats à tous les niveaux en vue des scrutins présidentiels, législatifs nationaux et législatifs provinciaux, du 23 décembre 2018.

ii. Aucune mesure de décrispation politique n'a été véritablement d'application. En effet, à ce jour, à trois mois d'ouverture des Bureaux de réception et traitement des candidatures pour l'inscription des candidatures présidentielles et des députés nationaux, aucun opposant politique emblématique n'a été libéré ; aucun exilé politique n'a pu retourner au pays ; le contentieux du dédoublement des partis politiques n'a pas été vidé ; les espaces démocratiques et médiatiques n'ont pas été libéralisés ; les poursuites judiciaires contre les opposants n'ont pas été abandonnées ; les mesures d'interdiction des manifestations pacifiques n'ont pas été levées ; la liste des partis politiques autorisés à participer au processus électoral n'est toujours pas publiée.

iii. La partialité de la CENI : La haute direction de la Commission Electorale Nationale Indépendante n'a cessé de se disqualifier par son incapacité à s'inscrire dans les objectifs de l'Accord et surtout par son manque d'impartialité en se comportant telle une administration électorale partisane, comme l'illustre son entêtement à vouloir imposer la machine à voter, la constitution non transparente du fichier et de la cartographie électorale, l'opacité dans la passation des marchés et la gestion peu orthodoxe des fonds électoraux. En effet, on ne sait toujours rien de la destination de l'argent budgétisé et décaissé pour les présentes élections depuis 2012 ; l'audit de la CENI se fait toujours attendre ; le budget électoral, visiblement trop onéreux pour les capacités réelles du pays, serait prêt à servir d'alibi pour de nouveaux reports.

iv. Instrumentalisation de la Cour Constitutionnelle : Comme organe compétent pour la gestion du contentieux des candidatures et du résultat de vote pour

les élections présidentielle et législatives nationales, cette cour peut, en dernier ressort, invalider des candidatures et rectifier les résultats de vote. Malheureusement en référence à certaines décisions iniques intervenues dans le cadre du processus électoral cette haute Cour a donné la preuve de son instrumentalisation par le régime Kabila, comme le témoignent ses arrêts (autorisant respectivement la nomination des Gouverneurs de province (Commissaires Spéciaux) (septembre 2015) et la prorogation de fait du mandat du Président de la République (octobre 2016), arrêts rendus en violation flagrante de la Constitution, de sa loi organique et son règlement intérieur ; et le rejet du recours introduit par un groupe de députés et sénateurs toutes tendances confondues sur l'inconstitutionnalité de la loi électorale.

En conclusion

Nous, Participants et Membres du Comité Laïc de Coordination en Congrès, nous appuyant sur ces observations indicatives ainsi que le refus du pouvoir en place de mettre en œuvre les mesures de décrispation politique, constatons que le processus électoral actuel risque d'aboutir à l'un des deux scénarios suivants :

* soit le gouvernement et la CENI repoussent les échéances électorales à de nouvelles dates hypothétiques, en prenant prétexte des difficultés opérationnelles et logistiques, manipulant une fois de plus l'opinion nationale et internationale ;

* soit que ces deux organes conduisent le pays aux élections sans mesures préalables de décrispation politique, ni de garantie de transparence et de crédibilité, la Cour Constitutionnelle étant d'avance programmée pour statuer sur les litiges électoraux suivant les injonctions qui lui seront données.

Disons trois fois NON à ces deux scénarios. Le peuple congolais qui a consenti tant de sacrifices pour mettre fin à la dictature et qui a investi tant de vies humaines pour la tenue des élections crédibles, transparentes et apaisées, ne peut tolérer de nouveaux reports, encore moins la mise en scène d'une parodie électorale. Raison pour laquelle nous interpellons une fois de plus le Chef de l'Etat et le gouvernement. Il n'est pas encore trop tard pour changer le cours de l'histoire. Car nous n'accepterons jamais cette situation et nous ne baisserons pas les bras.

Pour ces différentes raisons, prenons, ce jour, la décision de mettre un terme à la trêve que le Comité Laïc de Coordination avait décrétée pour donner le temps nécessaire à tous les acteurs de la crise politique de trouver une solution acceptable.

A la date d'aujourd'hui, 1^{er} mai 2018, annonçons le démarrage des préparatifs de nos actions pacifiques d'envergure, de protestation et de revendication, sur l'ensemble du territoire national.

Demandons au peuple congolais de se mobiliser, dans l'unité, à travers toutes les provinces : villes, villages, quartiers, avenues et rues.

Demeurons ensemble, prêts à affronter le pire pour arracher le meilleur, à savoir, le respect de notre dignité, la conquête de notre liberté confisquée et la protection, la préservation et la promotion de notre patrimoine commun : la République Démocratique du Congo.

Message aux participants des journées portes ouvertes

(Suite de la page 2)

tre de nos compatriotes.

Nous devons partager avec eux notre vision d'un nouveau Congo. Nous devons forger avec eux un véritable pacte de confiance.

Je sais qu'ils sont des millions à nous attendre à travers le pays, dans toutes nos provinces, dans tous nos territoires.

Ne cédon pas à la distraction ni à la provocation. Rassurons nos compatriotes. Nous sommes à leur service ; nous sommes à leur écoute.

Et vous, mes chers amis, soyez rassurés.

NAZO ZONGA, NAKOZALA NA BINO AVANT LA CAMPAGNE ET PENDANT

LES ELECTIONS PO NAYEBI QUE TOKO GAGNER BA ELECTIONS WANA ENSEMBLE, BINO, NA NGAI, NA PEUPLE CONGOLAIS!

Le changement dans notre pays, c'est cette année. C'est dans quelques mois, quelques semaines.

Soyons prêts!

Le combat continue, il nous faut encore mener de grandes batailles, mais soyons prêts!

Je vous encourage à poursuivre dans cet élan pour toutes les activités à venir.

Je vous souhaite enfin de bons et fructueux travaux pendant ces deux journées de portes ouvertes,

TWA SAKIDILA!

Moïse Katumbi Chapwe

La CNDH prête à déposer son rapport annuel d'activités à l'Assemblée nationale

Des préoccupations relatives à la présentation prochaine à l'Assemblée nationale du rapport d'activités de la Commission nationale des droits de l'Homme ont été au menu de l'audience que le président de la Chambre basse du Parlement a accordée aux membres du bureau de la CNDH.

P.M.



«...Nous avons passé en revue notre fonctionnement», c'est ce qu'a déclaré le président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), Mwamba Mushikonke, au sortir de l'audience accordée au bureau de la CNDH par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.

Le rapprochement entre les deux institutions s'explique. C'est en marge de la présentation du rapport d'activités de la CNDH en plénière de l'Assemblée nationale. La matière reprise

au calendrier de la session de mars en cours s'inscrit dans le cadre du contrôle parlementaire.

Pour le président de la CNDH, tout est au point pour le rendez-vous du mercredi 9 mai à l'hémicycle du Palais du peuple consacré à la présentation du rapport annuel d'activités de son institution. Il a donc été question de régler certains détails, surtout que ce sera une première dans

l'histoire du pays qu'une institution nationale des droits de l'Homme présente un rapport d'activités, a-t-il expliqué.

« Il fallait qu'on puisse présenter nos préoccupations pour voir comment on va présenter ce rapport. Nous avons passé en revue aussi notre fonctionnement, et aussi, on a montré qu'on a un processus d'accréditation », a-t-il confié tout en se préservant de ne rien dévoilé du

rapport. « Le contenu du rapport qui sera présenté le mercredi 9 mai ne peut pas être dévoilé maintenant. C'est pour cette raison que nous avons tenu une réunion à huis clos. Et le rapport sera présenté publiquement. C'est à ce moment-là qu'on peut répondre aux questions ayant trait au contenu de notre rapport... », a-t-il indiqué.

À l'évidence, les éléments du rapport de la CNDH sont relatifs à sa mission. « Nous allons montrer comment nous avons mis en œuvre cette mission qui est celle de promotion et protection des droits de l'Homme », a fait savoir le président de cette institution d'appui à la démocratie. Ce dernier a, en luminaire, fait état de difficultés que l'institution rencontre dans son fonctionnement. « L'essentiel de notre rapport sont les activités concernant la promotion et la protection des droits de l'Homme », a-t-il souligné.

Cinq questions à Melaine Kermarc (*)

1. Pourquoi est-il important de conserver, de préserver le bassin du Congo ?

Les forêts du bassin du Congo représentent quand même le deuxième massif forestier tropical au monde, après l'Amazonie. Il faut savoir aussi que ce sont des forêts qui jouent un rôle très important au niveau mondial, dans la régulation du climat. Ce sont des forêts qui contiennent beaucoup de carbone et des forêts qui ont également une richesse biologique extraordinaire. Ces forêts jouent par conséquent un rôle climatique mais aussi économique dans le maintien des populations. Il y a effectivement de grandes populations, en Afrique centrale, qui dépendent de ces forêts pour leur survie de tous les jours. Par ailleurs, ces forêts peuvent permettre à des pays de se développer en exploitant le bois, par exemple. Elles sont également une source essentielle de services éco-systémiques, ce qui permet d'apporter de l'eau dans les rivières et permettre de faire tourner les barrages hydro-électriques ou encore d'alimenter les populations. Il y a des eaux qui sont très polluées comme celles qui viennent du fleuve Congo.

2. Quelles sont les principaux risques qui pèsent sur le bassin du Congo ? Est-ce que c'est la défo-

restation ?

Oui, la déforestation est l'un des risques qui pèse sur ces forêts mais ce sont des risques qui peuvent varier grandement d'un pays à l'autre. Vous avez des pays comme le Cameroun, le Gabon ou le Congo-Brazzaville où il y a de l'exploitation industrielle de bois et des plantations industrielles. Cela ne va pas forcément être le cas dans d'autres pays comme la République démocratique du Congo où on retrouve 60% des forêts du Bassin du Congo et où l'agriculture itinérante sur brûlis ainsi que la demande en charbon de bois des grands centres urbains est la principale cause de déforestation. Il y a aussi d'autres menaces qui pèsent sur ces forêts. C'est le cas, bien sûr, du changement climatique et ce sont aussi des risques davantage liés à la biodiversité. Ainsi, la chasse non durable des espèces sauvages pèse fortement sur ces forêts où on voit la disparition de certaines espèces, principalement due à la demande en viande de brousse.

3. Vous disiez que le taux de déforestation, finalement, n'était pas si élevé si on relativise, en tout cas, dans ce bassin du Congo. Mais en revanche, le taux de déforestation est en augmentation ?

En comparaison avec l'Amazonie ou l'Asie du sud-est - en Indonésie, on voit par exemple beaucoup de développe-



ment de plantations d'huile de palme - on a un taux de déforestation qui est relativement faible. Ceci étant, quand on regarde la superficie des forêts, ce sont des zones immenses de forêts qui disparaissent chaque année et c'est une déforestation qui est en train de s'accélérer.

4. Quels seraient, selon vous, les meilleurs moyens de préserver l'environnement ? Faut-il tabler sur l'économie durable ? Donner aux populations, par exemple, qui vivent de ces forêts, des moyens de se développer tout en préservant l'environnement ? Comment faut-il faire ?

C'est une question qui est complexe. Les réponses sont multiples, à tous les niveaux. Electrifier les centres urbains permet, par exemple, de réduire la demande en charbon de bois. Vous avez aussi des réponses d'un point de vue agricole comme le fait d'ap-

puyer les populations avec les services d'extension agricole pour leur apprendre de nouvelles techniques afin d'entraîner un changement de comportement permettant de passer de l'agriculture itinérante sur brûlis vers des modes agricoles plus durables que sont l'agro-écologie, des rotations de culture ou encore l'agroforesterie. Ensuite, vous avez des questions qui sont davantage liées au commerce international sur la traçabilité de certains produits. Faire donc en sorte que les produits - que ce soit l'huile de palme ou le cacao - puissent être tracés et soumis à des pratiques qui soient moins dommageables des forêts et de l'environnement en général.

5. Il y a aussi la question des tourbières. Quand on parle du bassin du Congo et de la préservation de l'environnement, il y a une immense tourbière qui a été trouvée dans ce bassin. Le risque c'est que du carbone ne s'échappe. Est-ce que cette tourbière est une vraie menace, actuellement ?

Il faut remettre le tout dans son contexte. Aujourd'hui, ces tourbières sont très importantes. Ce ne sont pas les plus grandes tourbières au monde mais ce sont des tourbières qui, semblerait-il, sont très riches en carbone. Néanmoins, au jour d'aujourd'hui on sait encore peu de choses sur ces

tourbières, au niveau de la RDC. Il faut faire beaucoup plus de recherches. Il faudrait tout d'abord mettre les moyens pour quantifier ces tourbières et pour comprendre quelle est la quantité de carbone qu'elles contiennent vraiment. Ensuite, il faut comprendre que ces tourbières se trouvent dans la cuvette centrale. Aujourd'hui, contrairement à ce qui est dit, elles ne sont pas forcément en danger si elles ne sont pas dans les zones où il y a plus de déforestation. Elles sont principalement alimentées et maintenues par les pluies.

Si ces tourbières venaient à s'assécher parce que la forêt est déforestée, par exemple en amont et que le fleuve Congo venait à réduire son cours, par le manque d'eau, eh bien là, on pourrait avoir de forts risques d'assèchement des tourbières et d'émissions de carbone. Donc, la problématique des tourbières est essentielle. Il faut continuer à l'étudier. Par contre, il faut vraiment prendre cette question des tourbières dans le contexte national et dans l'ensemble du biome forestier, dans le Bassin du Congo.

TIRÉ DE RFI

(*) Chef de projet Forêt-Climat pour l'ONG WCS (Wildlife Conservation Society).

H.T. Lokondo craint le retard des élections avec l'enrôlement des Congolais de l'étranger

Avec le vote à l'Assemblée nationale de l'annexe à la loi électorale portant répartition de sièges par province et par circonscription, la problématique de la participation des Congolais de l'étranger aux élections du 23 décembre refait surface. Pour le député Henri-Thomas Lokondo, la Céni sera techniquement en difficulté de faire participer tous les Congolais de l'étranger. D'où, la nécessité de modifier la loi électorale.

P.M.

« Gouverner, c'est prévoir », c'est ce qu'a indiqué, d'entrée de jeu, le député Henri-Thomas Lokondo, intervenant au prétoire à l'Assemblée nationale, lundi 30 avril, par motion d'information après le vote en plénière du texte de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale.

Pour l'élu de Mbandaka, avec l'adoption de cette annexe à la loi électorale, la problématique de la participation des Congolais de l'étranger aux élections du 23 décembre prochain se pose. Lokondo a dit ainsi craindre que cet enrôlement puisse retarder les élections parce que, selon lui, « la Céni aura la difficulté technique de faire participer tous les Congolais qui sont à l'étranger, dans tous les conti-

nents ». « Si elle ne le fait pas, ce n'est pas constitutionnel, parce qu'il n'y a pas égalité », a soutenu le député Lokondo.

Prévoyant, cet élu du peuple propose la modification de la loi électorale pour supprimer l'option de faire participer les Congolais de l'étranger au regard du coût qu'elle devra engendrer. Ce qui ne serait pas une première, parce que d'autres pays qui avaient levé la même option, se sont vite rétractés à cause du coût, a-t-il expliqué. L'objectif, est de ne pas donner le prétexte de dépassement de la date du 23 décembre 2018 à la Commission électorale nationale indépendante avec cette exigence légale.

En réaction à cet argumentaire qui a mis d'accord les élus du peuple, toutes tendances confondues, le président de l'Assemblée nationale a promis de vite prendre langue avec la Céni et le Premier ministre pour évaluer la possibilité ou pas de prendre en compte la problématique soulevée.

Pour rappel, après 48 heures d'examen approfondi en commission Politique, administrative et juridique (PAJ), le contenu du projet de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale a été présenté en plénière par la commission PAJ. Sur



les 341 députés nationaux ayant participé au vote, 339 ont approuvé le texte. Un élu a voté contre et un autre s'est abstenu.

Des amendements apportés n'ont pas dénaturé le contenu de cette annexe tel que conçu par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et présenté aux députés par le gouvernement.

Lors du dépôt de ce texte au Parlement, le président de la Céni, Corneille Nangaa, avait expliqué que le quotient électoral était obtenu en divisant le nombre total d'électeurs (40.287.387) par le nombre des députés à l'Assemblée nationale (500). Par solidarité nationale, « on attribue

d'abord d'office un siège à chaque circonscription. Sauf, malheureusement que dans cette solidarité, les ajustements éventuels correspondent bien entendu de l'addition à une circonscription à la soustraction à une autre », avait-il poursuivi.

Par ailleurs, le vote de la loi sur la répartition des sièges est intervenu simultanément avec celui de la loi portant création et organisation de l'Ordre national des experts-comptables. Ce texte de loi fera l'objet d'une commission mixte paritaire Assemblée nationale – Sénat, suite à son adoption en des termes non identiques par les deux Chambres du Parlement, a fait savoir Aubin Minaku.

Crise en RDC : constat de l'évolution du discours du Rwanda

C'est sans doute l'une des grandes retombées du forum de la Fondation Mo Ibrahim à Kigali pour l'opinion congolaise : la sortie, aussi claire que l'eau de roche, du président rwandais sur la crise politique au Congo voisin.

Interrogé samedi par le milliardaire, Mo Ibrahim, parrain de l'événement, Paul Kagamé qui cumule les fonctions de chef d'État de son pays et de président en exercice de l'Union africaine, ne s'était jamais montré aussi préoccupé par la tournure qu'a pris le conflit politique de l'autre côté de la frontière. « Les problèmes du Congo ne sont pas seulement les problèmes du Congo. Ils nous affectent aussi », a souligné M. Kagamé.

« Le Congo a neuf voisins, chacun de nous est affecté par ce qui se passe [dans ce pays]. C'est pourquoi, les voisins ont naturellement la légitimité de faire ou de dire quelque chose à ce propos. Et si vous pouvez comprendre en tant que voisins comment aider la transition au Congo à se dérouler sans nous affecter ou sans les affecter de façon négative, alors nous aurons agi raisonnablement », a ensuite exposé le président rwandais dans des propos qui sonnent comme un revirement dans l'approche rwandaise du conflit politique en RDC.

Adeptes inconditionnels de la non-ingérence étrangère dans les affaires



intérieures des États souverains, Kigali s'est toujours montré réticent à la série d'initiatives prises par la communauté internationale pour résoudre la crise congolaise née du maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, à la fin de ses deux mandats consécutifs en décembre 2016. « Il faut arrêter avec les injonctions. On doit

laisser les Congolais résoudre eux-mêmes leurs problèmes, entre eux », tonnait ainsi il y a deux ans, Louise Mushikiwabo, ministre rwandaise des Affaires étrangères, en marge du 27e sommet de l'UA, à Kigali. Une réponse dirigée à l'époque contre la pluie des sanctions occidentales contre des proches du président Kabila et des ap-

pels au départ du pouvoir de ce dernier.

Mais, ça c'était avant. Depuis le 28 janvier 2018, le Rwanda est à la tête de la présidence tournante de l'Union africaine et, à ce titre, est obligé de se mouiller un peu plus dans les affaires internes congolaises.

« Nous essayons de voir et nous devrions peut-être aller plus vite ou en faire plus. Plus vite, en tant que région, pouvons-nous trouver un moyen de faire quelque chose qui serait pertinent pour s'attaquer aux problèmes de la RDC tels que nous les connaissons. Nous avons l'intention de le faire », s'engageait Paul Kagamé en mars dernier, alors en visite en Ouganda, dans ses habits de patron de l'UA.

De plus, et ce n'est pas pour faire plaisir aux autorités congolaises souvent présentées comme proches de Kigali. En manifestant ouvertement son souhait d'« aider » les Congolais à bien conduire leur transition, Paul Kagamé donne l'impression de valider implicitement l'idée que le Président congolais va quitter son poste à l'issue du processus en cours à Kinshasa. Une première dans la communication officielle du Rwanda longtemps considéré comme soutien de toujours de Joseph Kabila.

Fonds bleu : la RDC refuse de signer le protocole de Brazzaville

Très en colère contre ce qu'il faut qualifier de manque de considération, Kinshasa dit ne pas être d'accord avec les organisateurs du sommet de Brazzaville consacré aux travaux de la première rencontre relative au fonds bleu. O.K.

La RDC n'a pas signé le protocole de Brazzaville sur l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et le Fonds bleu pour le Climat. Raison : sa place naturelle et son rôle stratégique à jouer dans cette commission n'ont pas été considérés. José Makila, vice-Premier ministre et représentant du chef de l'Etat, Joseph Kabila, à ces assises, a exprimé l'indignation du pays sur la question.

« Quand on parle du Bassin du Congo, on voit d'abord la République démocratique du Congo. Les 90% des forêts, les 90% des eaux, c'est toujours la RDC. La Commission Climat du Bassin du Congo ne sait pas fonctionner si la RDC n'est pas entièrement impliquée dans tout ce qui va se faire », a-t-il déclaré.

José Makila affirme être rentré à Kinshasa et rendre compte au président de la République qui l'a délégué à cette réunion; après quoi la RDC prendra toutes ses dispositions. A cause de la non-signature par la RDC du protocole de Brazzaville, aucune déclaration finale n'a été faite comme prévue dans l'agenda de ce sommet. D'après les résolutions qui ont été prises, la prési-

dence de la Commission a été attribuée à la République du Congo. Le Gabon, lui, occupera le poste du vice-président et la RDC celui du 2^e vice-président. Le Rwanda prend le poste de 3^e vice-président alors que le Maroc et l'Angola occuperont respectivement les postes de premier rapporteur et 2^e rapporteur.

Evoquant les sept allocutions qui ont ponctué le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, dimanche 29 avril, José Makila a dénoncé «certains discours» qui, selon lui, n'ont pas plu la délégation congolaise qu'il conduisait à ces assises.

Il reste cependant optimiste quant aux voies et moyens pour arriver à relever le défi, d'autant plus que toutes les nations d'Afrique prennent conscience du danger qui guette la planète.

Le Roi de Maroc, invité spécial de ces assises, s'est fait accompagner de sa ministre de l'Environnement. Cette dernière a déclaré que le Fonds bleu sera le premier outil de financement des projets forts et sobres en carbone, avant de rappeler qu'à la Cop 22, Mohamed VI avait déclaré que le Bassin du Congo est capable de changer beaucoup de choses, le Maroc reste convaincu que la mutualisation des efforts des Africains mettra fin à l'injustice climatique.

Quelques jours avant la tenue du sommet de Brazzaville, le ministre de l'Environnement et Développement durable, Amy Ambatobe, s'est montré



sceptique quant à l'organisation de ces assises. Il a fustigé le comportement des organisateurs qui ne faisaient qu'ignorer la grande RDC. « La RDC possède plus de 2/3 des tourbières. Elle a plus de 60% de forêts du Bassin du Congo et 52% d'eau douce. On devrait tenir compte de tous ces nouveaux éléments dans le partage de quota de chaque pays », a-t-il déclaré. Cette position du gouvernement a été révélée à la presse, vendredi 27 avril à Brazzaville, en marge du lancement du segment ministériel de la commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Le Premier ministre de la République du Congo qui a lancé ces tra-

vaux, a salué les initiatives qui ont été prises jusque-là depuis la Cop 22, tenue à Marrakech lors de la mise en place du Fonds bleu. Clément Mouamba a également émis le vœu de passer à la vitesse supérieure.

Allusion faite à la collecte des ressources financières pour l'exécution des projets communs crédibles.

La ministre du Tourisme et Environnement du Congo, Arlette Soudan Nonault, a, pour sa part, salué l'implication du Roi de Maroc et de tous ses collègues venus de plusieurs pays. Il a par la même occasion, annoncé à la presse, que 24 projets seront financés dans cette optique à travers la sous-région.



Communiqué

A l'occasion de la célébration de la journée internationale du travail, le Conseil d'Administration, la Direction Générale ainsi que l'ensemble du personnel de Congo Airways, souhaitent une heureuse fête à (aux) :

- Président de la République, Chef de l'Etat, artisan de la paix, amoureux du travail, Joseph Kabila Kabange ;
- L'Honorable Président de l'Assemblée nationale ;
- L'Honorable Président du Sénat ;
- SEM le Premier Ministre ;
- M. Le Président de la Cour Constitutionnelle ;
- M. le Procureur Général près la Cour Constitutionnelle ;
- Honorables Députés et Sénateurs
- Membres du Gouvernement

Tous les travailleurs de la République Démocratique du Congo.

Congo Airways réitère à son aimable clientèle, son engagement à devenir le fleuron aérien, digne d'une grande nation à travers le monde. Elle demeure disponible à répondre positivement au programme de développement du Président de la République en ce qui concerne le transport aérien.

Que l'Eternel Dieu daigne bénir la République Démocratique du Congo.

Le Président du Conseil Directeur Général d'Administration

EPSP : création d'une télévision thématique consacrée à l'éducation

En marge de la célébration de la journée nationale de l'enseignement, lundi 30 avril 2018, sous le thème « Œuvrons tous pour la qualité de l'enseignement en RDC », le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena, a annoncé la création d'une télévision thématique consacrée à l'éducation. « *Le ministère de l'EPSP vient de mettre en place une chaîne de télévision thématique consacrée à l'éducation dont le lancement du signal interviendra dans les tout prochains jours* », a-t-il annoncé dans son discours diffusé sur Télé 50 dimanche 29 avril 2018 dans la soirée. Dans ce message, il appelle tous les partenaires éducatifs à concourir à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. « *La qualité de l'enseignement a été positionné en tant qu'axe stratégique inscrit dans la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025 et elle est corrélée avec les deux autres axes, à savoir l'accès et la gouvernance qui concourent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement* », a-t-il affirmé. Il convient de signaler que les élèves finalistes des Humanités affrontent, dès ce mercredi 2 mai 2018, les épreuves hors session de l'examen d'État avec, notamment, la dissertation.

Haut-Lomami : imminente intervention humanitaire urgente

Le ministre des Affaires sociales, Eugène Serufuri, préconise, le une intervention humanitaire urgente du gouvernement en faveur de victimes d'inondations et de dégâts causés par la divagation d'éléphants dans la province du Haut-Lomami. Il l'a fait savoir au cours d'un entretien qu'il a eu dernièrement avec Paul Ngoy Nsenga, député provincial du Haut-Lomami, actuellement en séjour de travail à Kinshasa, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Il a indiqué que les territoires de Malemba-Nkulu et de Bukama sont confrontés aux inondations ayant envahi plusieurs villages avec comme conséquence, notamment le déplacement massif des populations, à la recherche d'abris sûrs. Ces inondations sont provoquées par le débordement du fleuve Lualaba qui a quitté son lit à cause des pluies diluviennes, a-t-il précisé. Avant d'ajouter que les populations de ces deux territoires sont également confrontées à la divagation d'éléphants qui causent des dégâts considérables sur leur passage. Et la destruction de nombreux champs risque de provoquer la pénurie alimentaire.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Prise en charge des orphelins à Ngaba : l'Association des femmes chinoises apporte sa contribution

Un important don de vivres et non-vivres des femmes chinoises en RDC va tant soit peu soulager la souffrance de ces enfants qui mènent une vie d'indigence.

BIENVENU IPAN

L'Association des femmes chinoises au Congo (AFCC) a rendu visite aux orphelins et enfants en situation difficile encadrés et hébergés au sein du « Centre orphelinat Lisanga ya klisto » (COLK), situé au quartier Luyi, dans la commune de Ngaba.

La secrétaire générale de l'AFCC, Mme Cynthia L. et son adjointe Amélia, ont conduit une importante délégation de cette Asbl initiée et présidée par la Chinoise « Mama Rosa » qui a choisi la RDC comme sa deuxième patrie.

La secrétaire générale de l'AFCC a salué les efforts déployés par le coordonnateur du COLK pour l'encadrement de ces orphelins qui constituent « l'avenir de la RDC ». Elle a aussi remis au coordonnateur de cet orphelinat des présents faits d'un goblet et d'une assiette ; une manière de sceller l'amitié, la charité et le partage entre le COLK et l'AFCC.

Pour sa part, la secrétaire générale adjointe de l'AFCC, Mme Amélia, a d'abord présenté et remis aux orphelins les dons d'objets classiques (les boîtes mathématiques AFCC, des lattes, des gourdes AFCC, des cahiers AFCC), des fournitures de bureau, baguettes, papiers hygiéniques, boîtes



de viande de porc, jus en bouteilles plastiques, fleurs, chocolats, biscuits, du riz, jouets, robes, casquettes, moustiquaires, chaussures femmes et bouteilles d'eau vive.

DIFFICULTÉS DU CENTRE

Mme Amélia a ensuite procédé à la remise des prix spéciaux aux lauréats du concours organisé à cette occasion sur l'apprentissage de la langue chinoise à travers des mots et expressions comme « bonjour, au revoir, papa, maman, merci ». De son côté, le coordonnateur du COLK, Joachim Nday, a salué l'élan de générosité posé par l'AFCC. Il a saisi cette occasion pour présenter à ses hôtes des difficultés rencontrées par ce centre dans l'encadrement et la prise en charge des orphelins et enfants en situation difficile.

« *La première des difficultés rencontrées, c'est d'abord ces enfants eux-mêmes : le fait qu'ils soient traumatisés demande vraiment un travail de fond pour les ramener à la raison,*

de façon à comprendre comment les prendre en charge. L'autre difficulté, c'est leur alimentation : on n'a ni appui, ni partenaires pour nous aider. Nous travaillons avec nos propres moyens du bord », a déclaré M. Nday.

Créé depuis le 8 février 1994, ce centre totalise actuellement 24 ans d'existence. L'activité principale est l'encadrement et l'accompagnement psychosocial des orphelins et enfants en situation difficile. Étant donné que le centre accueille des enfants de zéro à 18 ans. Ce qui explique la présence des (six) bébés âgés d'un, deux, trois ou de semaines à la charge de ce centre.

Avec un effectif de 100 enfants dont 66 garçons et 34 filles, l'orphelinat prend en charge la scolarisation de 74 enfants aux niveaux primaire, secondaire et des humanités. Certains enfants sont candidats aux épreuves nationales de l'examen d'État. Tandis que d'autres sont déjà au niveau universitaire.

Police nationale congolaise : douze mille recrues bientôt en formation

« *On devient policier après avoir réalisé son cursus avec succès* », dit le vice-Premier ministre (VPM), ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Henri Mova Sakanyi, aux officiers responsables de la formation.

Il s'est adressé à eux dernièrement à l'immeuble de la territoriale, dans le cadre du renforcement des capacités de la police, a indiqué Times.cd, qui cite la cellule de communication de la vice-primature en charge de l'Intérieur.

Se référant aux exigences du commandant suprême Joseph Kabila, le responsable de la sécurité nationale a évoqué ce qu'il y a de mieux à faire pour que la police accomplisse sa mission multiforme et complexe de maintenir l'ordre, sécuriser les personnes dans le besoin, rassurer la population, réduire les crimes, lutter contre le grand banditisme, etc. Aussi faut-il une formation rigoureuse des agents de l'ordre.

Henri Mova a préconisé une formation spécifique. La différence entre un civil et un policier, a-t-il souligné, c'est la formation et l'entraîne-

ment. Le policier est un professionnel dans l'âme et dans la pratique. Selon sa cellule de communication, le VPM est convaincu que si la Police est acceptée dans un milieu, c'est plus facile de s'imposer ; sinon, elle va travailler dans un milieu hostile.

Dans les prochains jours, quatre des sept centres d'instruction du pays vont accueillir environ 12 000 recrues pour un apprentissage de la profession de policier. La mise en place de ce projet se déroule normalement, a-t-il fait savoir. Et le général Célestin Kanyama, responsable des écoles de formations, fait partie des officiers mis à contribution dans ce projet.

Pour rappel, le vice-Premier ministre de l'Intérieur avait présenté, le mardi 10 avril 2018, le plan national de lutte contre la criminalité à Kinshasa. Les chefs des services de sécurité, dont l'administrateur général de l'Agence nationale de renseignements (ANR), Kalev Mutond, ont assisté à cette séance de travail. « *Nous avons proposé des mesures plus concrètes à prendre afin de combattre ce fléau, de le réduire sensiblement* », avait

déclaré l'ancien secrétaire général du PPRD. Et d'affirmer d'a parcouru le tableau du degré de criminalité dans la capitale.

A noter qu'au moins 60 mesures préventives ont été adoptées à l'issue de cette réunion à laquelle a participé le gouverneur de la ville de Kinshasa. Au nombre de ces mesures, figure notamment l'augmentation des policiers dans les sous-commissariats. « *Le banditisme et la criminalité dans toutes ses formes a augmenté sensiblement. Il fallait prendre des mesures pour éradiquer ce fléau. Nous allons commencer par améliorer les conditions de vie des policiers pour faciliter le travail, augmenter les nombres de véhicules, procéder au recrutement et à la formations de 12 000 personnes pour intégrer la police parce qu'on a un problème d'effectif dans nos sous-commissariat* », avait expliqué l'ancien président inter fédéral du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD)/ville de Kinshasa.

Une dizaine de manifestants de la Lucha arrêtés à Goma

Une dizaine de militants de la Lucha ont été arrêtés, hier mardi 1er mai 2018 matin, à Goma par la police et sont détenus au cachot de la mairie de Goma.

Ces derniers s'apprêtaient à faire leur activité de deuil symbolique afin de compatir avec les habitants de Beni, victimes des massacres à répétition, mais aussi pour décrier les kidnappings récurrents sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu. Pour eux, il est inadmissible de priver la population du droit d'exprimer son opinion.

Rassemblés devant l'hôtel Russina en plein centre-ville de Goma, les manifestants étaient vêtus de T-shirts noirs avec des bandes de couleur blanche à la tête, symbolisant le deuil et la paix. Ils portaient des calicots sur lesquels on pouvait lire : « Stop aux massacres en ville de Beni », « Non aux kidnappings au Nord-Kivu et particulièrement à Goma ».

Selon ces jeunes, cette manifestation avait pour objectif de « pleurer avec la population de Beni », qui depuis un certain temps, vit les massacres à répétition. Ils ont saisi cette occasion pour également interpellier l'opinion tant nationale qu'internatio-



nale afin de mettre en place des mécanismes nécessaires à stopper cette insécurité.

La police est intervenue brutalement pour les arrêter. Grace Kabeha, une militante, dénonce le fait que la RDC ne respecte plus les droits de la population : « C'est incroyable, c'est regrettable ! Dans ce pays, le droit n'existe plus. On a plus de liberté. On

a plus des droits dans notre propre pays. Nous n'avons pas raison de fêter, pourquoi fêter [le 1er mai] ? Nous avons décidé de pleurer avec ceux qui pleurent. » Les militants de la Lucha à Goma demandent la libération sans condition des leurs. Jusqu'à présent, aucune autorité ne s'est prononcée sur cette arrestation.

RO

Masina : une famille dépouillée après une fête d'anniversaire

La journée du samedi 28 avril a été un véritable cauchemar pour une famille qui célébrait l'anniversaire d'un de ses membres. A la faveur de l'obscurité qui baignait dans le quartier Sans Fil, dans la commune de Masina, à Kinshasa, et alors que tout le monde dormait, des inciviques se sont introduits par effraction dans la parcelle de cette famille habitant l'avenue Kifoyi. « Je suis restée les mains vides, les inciviques ont ravi, entre autres biens, les téléphones portables, des tablettes et des présents apportés par les convives ainsi qu'une somme de 200 dollars américains logée dans mon sac à main », raconte Sarah Mujinga le regard vide. Avant d'ajouter : « Nous avons fait appel à la Police qui, malheureusement, est arrivée en retard sur les lieux du vol et n'a pas pu mettre la main sur les inciviques qui s'étaient volatilisés sans laisser des traces ». Sarah Mujinga qui a dit avoir saisi l'autorité espère que les fugitifs seront rattrapés et seront sévèrement sanctionnés. Son souhait le plus ardent est de récupérer les biens et l'argent emportés par ces malfrats.

MARIA PEMBE (STAGIAIRE/IFASIC)

Accident de la circulation sur l'avenue de la Libération : 1 mort

Un grave accident de la circulation s'est produit, le samedi 28 avril vers midi, sur l'avenue de la Libération, ex- 24 Novembre au niveau de l'entrée du camp militaire Kokolo. Cet accident a fait un mort. Une voiture de marque Noah, immatriculée 8830 AV01, qui roulait à vive allure, a fait un tonneau après avoir connu une crevaison de pneu. Un jeune homme a rendu l'âme sur-le-champ.

Pris de panique, le chauffeur a pris la poudre d'escampette avant que les militaires qui étaient dans le parage n'investissent le lieu de l'accident.

Selon le témoignage d'un rescapé, ce véhicule de transport en commun venait de la commune de Kintambo où il a embarqué des passagers à destination de la Place Victoire. Celui-ci s'en est sorti avec une légère blessure au pied gauche. A en croire ce rescapé, au départ de Kintambo Magasin, les passagers ont constaté que le conducteur roulait à tombeau ouvert et avait tendance à violer le code de la route, si bien que quatre de passagers sont descendus avant d'atteindre la destination.

On dirait que le conducteur était en état d'ébriété, car il sentait l'alcool. Assise à même le sol, une passagère n'était plus capable de se mettre debout. Un autre passager a reçu un choc à la cheville pendant qu'un autre



se plaint d'une commotion au cou. Dans ses douleurs, un des blessés a simplement lâché : « A la place des chauffeurs, nous avons des chauffards à Kinshasa. Voilà les résultats quand on laisse n'importe qui conduire sur la voie publique. Les propriétaires de véhicules ne contrôlent même pas si le chauffeur qu'ils engagent dispose d'un permis de conduire ou est réellement passé par une auto-école. Tout ce qui les intéresse, c'est

les recettes journalières». L'un des militaires commis à la sécurité du Camp Kokolo a déclaré que dans la même semaine, mardi, un autre véhicule a connu un accident sur la même avenue ex-24 Novembre en direction du centre-ville. Heureusement, il n'y a pas eu de morts. Le véhicule accidenté a été saisi par les militaires en attendant l'enquête.

MAKER TSHIPUNG LAPANG
(STAGIAIRE IFASIC)

Ngaliema : des délinquants extorquent de l'argent au quartier Munganga

Des délinquants ont extorqué de l'argent, dont le montant n'a pas révélé. Les faits se sont déroulés dans la soirée du lundi 20 avril au quartier Munganga, à Binza/Ozone, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. Selon le récit d'un membre de famille de la victime, les faits se sont produits devant la grille de la parcelle familiale. " Après la pluie qui s'est abattue à Binza/Ozone, la victime qui rentrait de sa journée de travail a trouvé la grille fermée. Il était 21 heures au-delà. Pendant qu'elle frappait à la grille, des délinquants ont surgi dans l'obscurité, lui ont brandi une machette avec l'ordre de vider le contenu de son portemonnaie si elle tenait à sa vie ", raconte le membre de la famille. Désarmée et tétanisée par la peur, la victime s'est vu délester d'une somme d'argent en devises par ces délinquants qui se sont, après coup, évanouis dans la nature. La victime n'a que ses yeux pour pleurer et a dû puiser dans ses dernières énergies pour retracer à sa famille le récit de sa mésaventure. Au matin, elle a porté plainte contre inconnu au sous-commissariat de police, a-t-on appris par ailleurs.

FL NL-NS

Journée de l'enseignement national : des prix remis aux écoles lauréates

Les champions se sont éteints sur les festivités marquant la journée de l'enseignement national. La fin a été sanctionnée par un défilé et deux rencontres sportives à Kinshasa.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Un défilé a marqué, le lundi 30 avril au Shark Club, à Gombe, la cérémonie commémorative de la journée de l'enseignement national placée, cette année, sous le thème « *Célevrons tous pour la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo.* ».

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena Bongala, a assisté, en compagnie de la ministre provinciale en charge de l'Éducation de Kinshasa, Thérèse Olinga Kalonda, à ce défilé qui a drainé la grande famille éducationnelle de la République démocratique du Congo et qui a été animé par les fanfares kimbanguiste et salutiste.

Les manifestants arboraient des banderoles sur lesquelles ont pouvait, notamment, lire « *Tous nos efforts*

pour la qualité de l'enseignement », « *Un enseignement de qualité : clé de l'avenir du pays* », « *Syndicat Sirap/EPSP dit oui à l'enseignement de qualité, non à la précarité du salaire de l'enseignant congolais* ».

Auparavant, le ministre Musemena Bongala avait salué les sacrifices consentis par beaucoup de gens pour l'éducation des enfants. Il a saisi cette opportunité pour rendre hommage au président de la République, Joseph Kabila, en décidant de considérer comme priorité l'enseignement national. « *Au niveau budgétaire, le ministère de l'EPSP tire la part du lion* », a-t-il argué.

Le ministre de l'EPSP, qui a salué l'accompagnement des parents dans l'éducation des enfants, a relevé que grâce à cet accompagnement « nous pouvons aujourd'hui pérenniser l'éducation de nos enfants dans des conditions acceptables ». Il a également salué l'appui des partenaires techniques et financiers pour améliorer la qualité de l'enseignement en RDC. « *Nous avons souscrit pour l'amélioration de l'enseignement national* », a affirmé Musemena Bongala

qui a reconnu que cette amélioration a des exigences. Dans cet ordre d'idées, il a salué les efforts fournis par le gouvernement congolais pour améliorer les conditions de travail des enseignants et de tous ceux qui œuvrent dans le secteur de l'éducation.

A ce propos, il a évoqué le paiement des salaires qui constitue, a-t-il dit, une grande préoccupation du gouvernement. Tout en soulignant que la qualité de l'enseignement passe « par tous », le ministre qui a reconnu le rôle que jouent les parents à cet effet et les a exhorté à assurer le suivi de leurs enfants à domicile. De son côté, le secrétaire général à l'EPSP, Jean-Marie Mangobe, a fait savoir qu'autant le 30 avril est une journée festive, autant qu'il est « pour nous un moment de réfléchir, de nous poser des questions, de travailler vis-à-vis des élèves, des parents et de toute la communauté. Car, c'est sur nos épaules que repose l'avenir du pays », a-t-il argumenté.

Deux finales opposant deux équipes de football ont ensuite été organisées au Shark Club. La première,

en version féminine, a mis aux prises le Complexe scolaire Mikelenge et le Lycée de Limete. Score final : 1-0 en faveur du Complexe scolaire Mikelenge. L'équipe victorieuse a reçu un chèque de 1 600 000 francs congolais du ministère de l'EPSP.

Quant à la deuxième rencontre, en version masculine, elle a opposé le Complexe scolaire St Félix de Limete à l'Institut Révérend Samba. Un score vierge (0-0) a sanctionné la fin du match. Il a fallu recourir à l'épreuve de tirs au but pour départager les deux clubs. C'est l'Institut Révérend Samba qui a remporté la partie par 4-3.

Comme le Complexe scolaire Mikelenge, l'Institut Révérend Samba a reçu un chèque de 1 600 000 francs congolais du ministère de l'EPSP.

Pour rappel, les quatre clubs de football ont participé au championnat interscolaire national qui a connu plusieurs disciplines sportives, à savoir le football, le basketball, le volleyball, etc. Et les deux finales marquaient la clôture officielle de la saison sportive scolaire 2017-2018 en RDC.

Lutte antitabac

Le PNLCT en appelle à l'application des dispositions de la Convention-cadre de l'OMS

ST AUGUSTIN K.

Au mois de mars, les ventes de cigarettes en France ont reculé d'environ 20%. Une chute impressionnante qui survient à la suite de la hausse du prix du tabac, qui a augmenté d'un euro par paquet ; laquelle hausse est intervenue le 1^{er} mars 2018. Ce qui a fait chuter les nouveaux chiffres de cigarettes.

Pour le Programme national de lutte contre les toxicomanies et les substances toxiques (PNLCT), cette chute drastique des recettes de l'industrie du tabac en France est à mettre en rapport avec l'article 6 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Un bon exemple que le gouvernement congolais doit intégrer dans ces efforts de lutte antitabac.

A cet effet, Mbuyu Muteba Yambela, directeur du PNLCT, a fait savoir que la Convention-cadre de l'OMS stipule que l'augmentation des taxes sur le prix du tabac est une bonne mesure. Elle permet la réduction de la consommation du tabac dans le monde.

En RDC, par contre, un paquet de cigarettes coûte entre 700 Fc (le moins cher) et 2 500 Fc, le plus cher. Cela veut dire, qu'à ces prix-là, tout le monde a la possibilité de se procurer la cigarette, selon son goût. De ce fait, la consommation augmente parmi la population, notamment parmi

les jeunes.

Pour ce faire, a-t-il renseigné par ailleurs, le PNLCT se prépare à lancer un plaidoyer au niveau du Parlement pour que des lois autorisant l'application du conditionnement de l'emballage de tabac soient neutres.

CONSÉQUENCES DU COMMERCE ILLICITE

Pour le directeur du PNLCT, le commerce illicite du tabac est une mafia qui prive au Trésor public des ressources financières importantes. Malgré la révision à la hausse des droits d'accises en RDC, le prix du tabac demeure toujours le plus bas. Une situation qui se justifie par la contrebande, laquelle met en mal les mesures gouvernementales visant à juguler la consommation du tabac, telles que recommandées par la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT).

Et le directeur du PNLCT d'ajouter : « *Si nous arrivons à appliquer l'arrêté 010 de la Convention-cadre de la lutte antitabac, nous pourrions ainsi réaliser plus de 180 millions de dollars américains chaque année. Et cela pourrait renflouer les caisses de l'État, en appuyant la mise en œuvre du programme de lutte antitabac* ».

Il a aussi rappelé que c'est depuis 2008 que le ministre de la Santé publique a signé un arrêté qui prévoit l'augmentation de la taxe sur le tabac. Malheureusement, cette mesure



n'a jamais connu un début d'application, pour la simple raison que l'industrie du tabac s'est engouffrée dans la brèche pour motiver certains responsables afin de bloquer son application. Ce qui fait qu'en RDC, le tabac est vendu à des prix ridicules.

Dans son plaidoyer en faveur de la réglementation du commerce du tabac, le directeur du PNLCT déclare : « *Nous avons déposé depuis plusieurs années un projet de loi au Parlement qui tarde à être examiné. Une loi sur laquelle se sont assis certains représentants du peuple gagnés à la cause de l'industrie du tabac, alors que leur engagement est contraire à l'esprit de la Convention-cadre de l'OMS que le pays a ratifié depuis quelque temps* ».

Objectif du Protocole de collaboration

Le Protocole de collaboration sur le commerce illicite des produits du tabac vise la réduction de ce commerce et de ses effets. Il veut procurer au pays des bénéfices sur la santé et les

finances en protégeant la santé de population et en augmentant les finances publiques.

Ce Protocole de collaboration a la chance de réussir si l'industrie du tabac respecte les mesures gouvernementales. Il peut aussi réussir si les services publics opérant aux frontières travaillent ensemble, en harmonie, en échangeant des informations pertinentes et fiables.

Pour ce faire, la RDC est appelée à mettre en place des mécanismes et autres stratégies pour faire appliquer les mesures de la Convention-cadre de l'OMS.

Pour rappel, l'humanité va célébrer, le 31 mai 2018, la journée mondiale de lutte antitabac sous le thème « *Le tabac et les maladies cardiovasculaires* ».

A travers ce thème, le PNLCT compte sensibiliser la population aux conséquences liées à la consommation du tabac.

Chaque jour, on attend dire : tel est mort brusquement ou prématurément. Parmi les facteurs de cette mort brusque, il y a des troubles cardiovasculaires, les accidents cardiovasculaires, l'hypertension ou encore le cancer. L'objectif de cette journée est de vulgariser le message selon lequel consommer le tabac est un facteur majeur de risque des maladies cardiovasculaires, qui coûtent très cher en termes de soins de santé.

Lutte contre la fraude douanière : rétrocessions positives du travail d'assainissement au Beach Ngobila

L'administration douanière congolaise est en train de nettoyer ses rangs. C'est l'engagement pris par son directeur général a.i., Jean-Baptiste Nkongolo Kabila Mutshi. Au niveau du poste douanier du Beach Ngobila, le niveau des recettes est reparti à la hausse.

F.K.



Jean-Baptiste Nkongolo K.M., le DG a.i. de la douane congolaise

Les réformes sont généralement dures à avaler. Il y a toujours de la résistance, notamment de la part de ceux qui craignent de perdre les avantages dus à leur position dans l'ancien système. A l'administration douanière, Jean-Baptiste Nkongolo Kabila Mutshi, directeur général adjoint, assumant l'intérim du directeur général, se bute à cette difficulté. Il peut néanmoins compter sur l'appui total de sa tutelle, le ministre des Finances, Henri Yav Muland, qui déploie de gros moyens pour lutter contre la fraude douanière.

Quand on est directeur général a.i. de la douane congolaise et qu'on se propose de remettre de l'ordre dans la boutique, il est évident que des obstacles vont se dresser sur le chemin. C'est désormais le quotidien du directeur général adjoint de la douane congolaise, Jean-Baptiste Nkongolo Mutshi, depuis qu'il assume l'intérim de son chef, Déo Rugwiza Magera, indisponible pour raisons de santé.

En décidant de s'attaquer à la fraude qui gangrène l'administration douanière de la RDC, Jean-Baptiste Nkongolo fait face à une action de sappe de la part des fonctionnaires lésés, notamment ceux qui avaient pendant toutes ces années développé des réseaux parallèles pour se servir au détriment du Trésor. L'exemple le plus patent de cette lutte acharnée est le poste douanier du Beach Ngobila à Kinshasa qui est allé jusqu'à faire intervenir la tutelle, le ministre des Fi-

nances, Henri Yav, pour rétablir la légalité là où l'anarchie semblait prendre le dessus. Finalement, c'est la haute direction de la douane qui est sortie gagnante, mettant hors d'état de nuire tous ceux qui se sont hasardés à barrer la route au rouleau compresseur déployé par Jean-Baptiste Nkongolo.

APPUI DU GOUVERNEMENT

Dans ce combat contre les antivaleurs, la haute direction de la douane congolaise a un soutien de taille. C'est le gouvernement, agissant via le ministre Henri Yav.

Décidément, la polémique née de la suspension du receveur principal de la douane au Beach Ngobila aura été la petite goutte qui a fait déborder le vase. Elle a également révélé la grande mafia qui couvait au sein de l'administration douanière congolaise.

Henri Yav, ministre des Finances, est intervenu pour remettre de l'ordre, avant de se rendre compte que l'action initiée par la haute direction de la douane allait dans le sens des objectifs fixés par le gouvernement. Avec toutes les révélations qui ont entouré l'épilogue du Beach Ngobila, le ministre des Finances a finalement compris que, derrière des exonérations fantaisistes accordées aux personnes handicapées qui font

le commerce entre les deux rives, se cachait un vaste réseau de fraude qui implique directement les agents de la douane. En s'attaquant à ce réseau, Jean-Baptiste Nkongolo a donné un coup fatal à la fourmilière, révélant au grand jour la grande mafia du Beach Ngobila.

Les mesures conservatoires prises par la haute direction de la douane ont finalement payé. Avec ses 27 ans d'expérience à la douane, le Dg a.i. est finalement arrivée au bout de la pieuvre du Beach Ngobila - reposant tout argumentaire sur le décret portant règlement d'administration du personnel de la douane, qui préfère le manuel en lieu et place du Sydonia.

Le receveur principal de Kin Beach Ngobila a écopé de cette sanction comme six autres cadres et agents de la DGDA, à la suite des faits avérés relevés par une mission d'audit dépêchée au Beach. «Des faits constitutifs de faute professionnelle (...) ayant entraîné des manques à gagner au détriment du Trésor public», s'est défendu le n°1 de la douane.

Au niveau du Beach Ngobila, le travail d'assainissement est en plein régime. Le respect des procédures douanières à ce poste frontière, sanctuaire réputé d'une intouchable contrebande, est de stricte rigueur. De-

puis un temps, le Beach Ngobila servait d'épicentre de la contrebande douanière menée depuis Brazzaville, il n'en est plus le cas. Le déchargement, la prise en charge et le pointage des marchandises par la douane ainsi que l'entreposage des marchandises à l'entrepôt mis à la disposition de la douane par la SCTP sont des opérations suivies de près. Tout a été formalisé, le 12 mars 2018, par l'ordre de service créant une mission de service en vue de s'assurer du respect au Beach des procédures légales en vigueur et des instructions relatives à la prise en charge et au dédouanement des objets importés.

La grande force de l'actuel DG a.i. Nkongolo Kabila Mutshi est qu'il a commencé à l'ex-OFIDA au grade de brigadier. Après avoir gravi tous les échelons jusqu'au 7^{ème} niveau de l'immeuble dont il connaît les détails plus que quiconque, il est quasiment indéboulonnable.

SIGNES DE REPRISE

Les perceptions des droits et taxes du Trésor ont été multipliées, passant de janvier 2016 à juin 2017, de 20.999.920 Fc à 2.232.040.938 Fc. Au cours de la même période, la moyenne mensuelle atteint 402.510,00 Usd contre 154.010,00 Usd. Ces performances rappellent ses prouesses en province Orientale où il a fait passer la recette du Trésor de 10 milliards à 94 milliards Fc, de 2009 à 2014 au Nord-Kivu, de 45 milliards à 115 milliards Fc.

L'action entreprise au Beach Ngobila est un signe annonciateur de la grande vague qui s'abat sur la douane congolaise. Fini le règne des intouchables où certains agents, couverts par une main invisible, se sentaient indéboulonnables jusqu'à flouer toute l'administration. Un signal fort à la contrebande qui gangrène la douane congolaise.

Examen d'Etat 2018 : la dissertation inaugure la série d'épreuves hors-session

FL NL-NS ET M.D. MANZOLELUA
(STAGIAIRE/UPN)

Tout est fin prêt pour l'organisation, à partir de ce mercredi 2 mai, de la dissertation qui inaugure la série d'épreuves hors-session de l'examen d'Etat, édition 2018.

Y participeront les finalistes du secondaire du cycle supérieur ainsi que les autodidactes ayant satisfait aux épreuves préliminaires à travers le territoire national.

Les malles contenant les items ont été envoyés à travers la République ainsi que dans les pays hors frontières où fonctionnent les écoles dispensant le programme national de

l'enseignement (RD Congo). Notamment au Rwanda et en République d'Angola.

Les frais de participation aux épreuves hors-session ont été fixés par chaque gouverneur de province. Mais ils semblent diviser les responsables d'établissements scolaires et les parents d'élèves.

Pomme de discorde : les taux fantaisistes fixés par certains chefs d'établissements scolaires, cela au mépris des instructions des gouverneurs de province. Là-dessus, avertissent les chefs des exécutifs provinciaux, les gestionnaires d'écoles qui fouleraient au pied les instructions officielles devaient être sanctionnées.

Seulement voilà, il faut que des preuves soient apportées par les finalistes qui se sentiraient lésés pour permettre aux autorités d'agir en conséquence.

Les préparatifs vont bon train dans les centres de passation des épreuves. C'est le cas du Centre Kasa-Vubu 6 qui se trouve dans l'enceinte du Lycée Motema Mpiko, à Kinshasa.

Interrogé, le chef de centre adjoint en charge des techniques et matériels a fait savoir qu'ils étaient en train de mettre la dernière main aux préparatifs, notamment à l'organisation de la réunion avec les candidats finalistes.

Pour Stéphanie Wetshi, élève de 6^{ème} Pédagogique au Lycée Motema Mpiko et candidate aux examens d'Etat, édition 2018, elle a dit ne pas être stressée, car elle a eu à travailler durement et à réussir aux examens organisés au Lycée Motema Mpiko.

La dissertation sera suivie de l'épreuve de français oral et de la pratique professionnelle.

Concernant le « maquis » organisé par certains finalistes, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) rappelle que cette pratique n'est pas autorisée et cette question relève de la compétence des autorités de la territoriale.

Les marchés des changes se stabilisent en Afrique, mais les vulnérabilités restent élevées

La société d'assurance-crédit Coface revient dans une note sur le risque de change en 2018. D'après l'organisation, si les pressions se sont réduites sur le marché des changes, des fragilités demeurent. La baisse du niveau des réserves rend les économies africaines plus vulnérables à un nouveau choc.

Depuis 2014, face à la dégradation des termes de l'échange et les pressions baissières, « les autorités ont réagi de manière diverse : si beaucoup ont dû en permettre une dépréciation significative, ceux disposant d'un régime de change moins flexible se sont appuyés sur leurs réserves pour soutenir la parité », indique la société d'assurance-crédit Coface.

LES PRESSIONS S'ATTÉNUENT

Si les pressions subies ont été importantes en 2016, « l'amélioration des balances commerciales en 2017, notamment grâce à une augmentation de la production et des prix des matières premières exportées, a ensuite permis une relative stabilisation du cours des devises ». « Cette atténuation des pressions s'observe également pour les pays disposant d'un régime de change moins flexible », explique la Coface.

Si en 2016 le déficit extérieur des pays d'Afrique de l'Ouest, et en particulier ceux de l'UEMOA, s'était accru, les réserves ont commencé à se reconstituer en 2017 au Mali, où la production d'or a augmenté de 5 %, et au Niger, avec la hausse des exportations d'uranium et de pétrole. « En Afrique du Nord, les tensions demeurent fortes (Algérie, Tunisie), mais

on observe une amélioration notamment en Libye où la production de pétrole a doublé en 2017 par rapport à 2016 », explique l'étude de la Coface.

DES POCHEs DE RISQUE PERSISTENT

Celle-ci va plus loin et indique que « des poches de risque demeurent ». « La Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) est encore aux prises d'importantes pressions baissières sur le franc CFA », détaille-t-elle.

La baisse des réserves a continué dans la zone, « ranimant d'intenses rumeurs d'une dévaluation et d'une césure entre la valeur du franc CFA en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ». Cependant, « à la faveur de l'évolution des cours internationaux du brut, d'un relèvement du taux directeur en mars 2017 (de 2,45 % à 2,95 %), et, surtout, de l'octroi de crédits par le FMI à trois pays de la zone (le Cameroun, le Gabon et le Tchad) entre avril et septembre 2017, la balance des paiements de la Cemac a enregistré une (légère) embellie ».

Le risque de dévaluation du franc CFA en Afrique centrale n'est donc pas totalement à exclure

« Les réserves ont commencé à se stabiliser, mais demeurent faibles et leur évolution pourrait retrouver une tendance baissière si le FMI ne parvient pas à conclure un accord avec la République du Congo et la Guinée équatoriale. Le risque de dévaluation du franc CFA en Afrique centrale n'est donc pas totalement à exclure », souligne la Coface.



En proie à l'instabilité et à des déséquilibres extérieurs, malgré l'augmentation des prix internationaux des minerais, la RDC connaît également de fortes tensions sur le marché des changes. Tout comme la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, qui ont subi le virus Ebola en 2014. Les pressions sont moins importantes en Afrique du Nord, mais subsistent, notamment en Algérie et en Tunisie.

LES RÉSERVES RESTENT FAIBLES

Malgré une relative stabilisation des déficits budgétaires et des balances courantes, la Coface note que « les récents changements ayant affecté les économies de la région ont laissé des traces qui les rendent vul-

néralles à un nouveau choc ». En effet, « alors que le niveau médian de couverture des importations dans les pays d'Afrique était de 3,9 mois en 2014, il a décliné à 3,2 mois trois ans plus tard », indique la société. « 32 pays (sur 51) disposent d'un taux de couverture moins important en 2017 qu'en 2014 ».

La dépendance aux matières premières non transformées – et pour de nombreux pays à seulement l'une d'entre-elles – comme source de devises étrangères expose le marché des changes à de très fortes variations. « Les pays exportateurs de matières premières agricoles pourraient être ainsi mis sous pression », détaille la Coface.

JEUNEFRIQUE.COM

Guinée : 1,4 milliard de dollars d'investissements dans l'industrie de la bauxite

Le gouvernement guinéen a avalisé, lors du conseil des ministres du 26 avril dernier, les termes d'un contrat minier devant permettre à la Société des bauxites de Guinée (SBG) d'exploiter une nouvelle mine dans la préfecture de Kindia. Des sources bien informées annoncent le début des activités pour 2022 et l'attribution du contrat à une entreprise néerlandaise, alors qu'aucune information officielle ne filtre sur cet aspect.

La SBG, filiale du groupe MetalCorp, prévoit de développer une nouvelle concession dans le nord-ouest de la Guinée qui, selon la société, possède des réserves prouvées de plus de 300 millions de tonnes de bauxite. Le volume prévisionnel de la production a été arrêté à 8 millions de tonnes par an : 3 destinées à l'export et 5 à une usine voisine de raffinage de l'alumine.

Ces données émanent de la communication présentée par le mi-



nistre des Mines, lors du conseil des ministres. Elles sont relatives à la Convention de Base portant sur la construction et l'exploitation de cette mine de bauxite et de la raffinerie d'alumine par la SBG. Le texte indique que les activités de la société sont principalement basées dans la préfecture de Kindia, et que cette convention en faveur de la SBG va contribuer à la réduction des tensions sociales dans le pays.

10 000 EMPLOIS ATTENDUS

La phase d'exploitation du futur projet minier devrait générer quelque 1 803 emplois directs et de 6 000 indirects, alors que celle de la construction mobilisera pas moins de 10 000 postes d'emploi. Quant à l'enveloppe d'investissement, elle est estimée à 1,4 milliard de dollars pour la mise sur pied.

En plus des impôts, des taxes et de la création d'emplois, la SBG

installera des infrastructures nécessaires à la réalisation de son projet et utiles aux infrastructures ferroviaires dans le cadre de la mutualisation, lesquelles auront un effet de levier sur les activités minières, agricoles et dans l'édification d'infrastructures sanitaires et scolaires au niveau de la région. Le projet devrait aussi favoriser l'aménagement et le développement de la zone est du Port de Conakry, projetés par le gouvernement.

Pour rappel, la Guinée est le premier producteur de bauxite en Afrique et les volumes ont plus que doublé l'année dernière pour atteindre environ 50 millions de tonnes grâce aux investissements d'Alcoa, de Rio Tinto Alcan et de Dadco. L'importance de l'industrie de la bauxite dans l'économie guinéenne a de ce fait considérablement augmenté au cours des dernières années.

Tchad: le Parlement adopte le projet de nouvelle Constitution

Le Tchad va désormais entrer dans une IVe République. Le Parlement a adopté, ce lundi 30 avril, le projet de nouvelle Constitution. L'opposition est vent debout contre ce texte qui acte le passage à un régime présidentiel intégral avec, notamment, la suppression du poste de Premier ministre ou encore l'allongement du mandat du chef de l'Etat. C'est dans un contexte tendu que s'est déroulé le vote. Le quartier du Parlement à Ndjamena était totalement bouclé alors que l'opposition avait appelé à manifester.

C'est par 132 voix pour et 2 contre, que le projet de modification constitutionnel a été adopté par un Parlement, quadrillé à l'extérieur par les forces de l'ordre. Ces dernières ont aussi jalonné l'avenue menant au Palais de la démocratie, siège de l'Assemblée nationale.

A chaque lieu était posté un véhicule de police ou de gendarmerie pour dissuader toute manifestation, l'opposition ayant appelé la population à sortir pour faire pression sur les parlementaires à ne pas voter le projet.

L'opposant Mahamat Ahmat Alhabo qui a essayé d'entrer dans l'hémicycle a été expulsé. Au bout de sept heures de délibéré marquées par une longue lecture du rapport de la Commission et des débats allant tous dans le même sens, les députés ont adopté le projet de Constitution non sans avoir fait sauter la limitation du nombre de mandats des députés que le gouvernement voulait instaurer.

LE CAMP PRÉSIDENTIEL REGARDE À L'HORIZON DES ÉLECTIONS

Le député de l'opposition, Clément

ment Djimet Bagaou, et son collègue du Parti pour les libertés et le développement (PLD), Ousman Chérif, ont décidé, contrairement à leurs collègues, de participer à la séance et voté « non » « au nom de l'Histoire », disent-ils. « La réforme est profonde, a dit le premier, c'est l'ensemble de notre loi fondamentale qui est révisé. Mais nous optons pour l'adoption par la voie parlementaire, et ça ce n'est pas du tout sérieux. Je sais que cela va être voté, mais c'est pour ne pas être incapables, demain, de témoigner à mes enfants, à mes petits-fils. Nous avons souhaité que ce soit le peuple tchadien, dans son ensemble qui se prononce. »

L'opposition dénonce la mise en place d'un « régime présidentiel intégral » très favorable à Idriss Déby, le chef de l'état tchadien. Mahamat Saleh Maki, président du Parti pour l'unité et la reconstruction (PUR), parti d'opposition parlementaire, lui, va plus loin. « Il a les pleins pouvoirs, c'est voté, c'est terminé. Je ne vois que ce que quelqu'un d'autre puisse faire. Tout a été fait en un éclair. Nous ne savons même pas ce qui brûle pour une telle urgence. On aurait souhaité



que cela puisse passer par référendum. On aurait aimé aussi qu'il y ait un large débat au niveau politique, que l'on aille vers la population. Mais hélas, nous n'avons pas été écoutés », regrette-t-il, amer. Pour Saleh Maki, cette réforme sera donc « difficilement applicable. Ce n'est pas facile d'avoir tous les pouvoirs entre les mains d'une seule personne. Je crois qu'il serait très difficile de gérer un pays comme Tchad tout seul. »

En attendant, dans le camp du

pouvoir où l'ambiance était à la fête, on regarde avec déjà vers l'avenir et les prochaines élections. « Tout en félicitant le peuple tchadien pour son aspiration au progrès, la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale lui exprime son admiration et l'invite à demeurer mobilisé derrière le président de la République afin de relever tous les défis à venir », a harrangué le président du groupe parlementaire MPS, le député Ali Kolotou Tchaïmi.

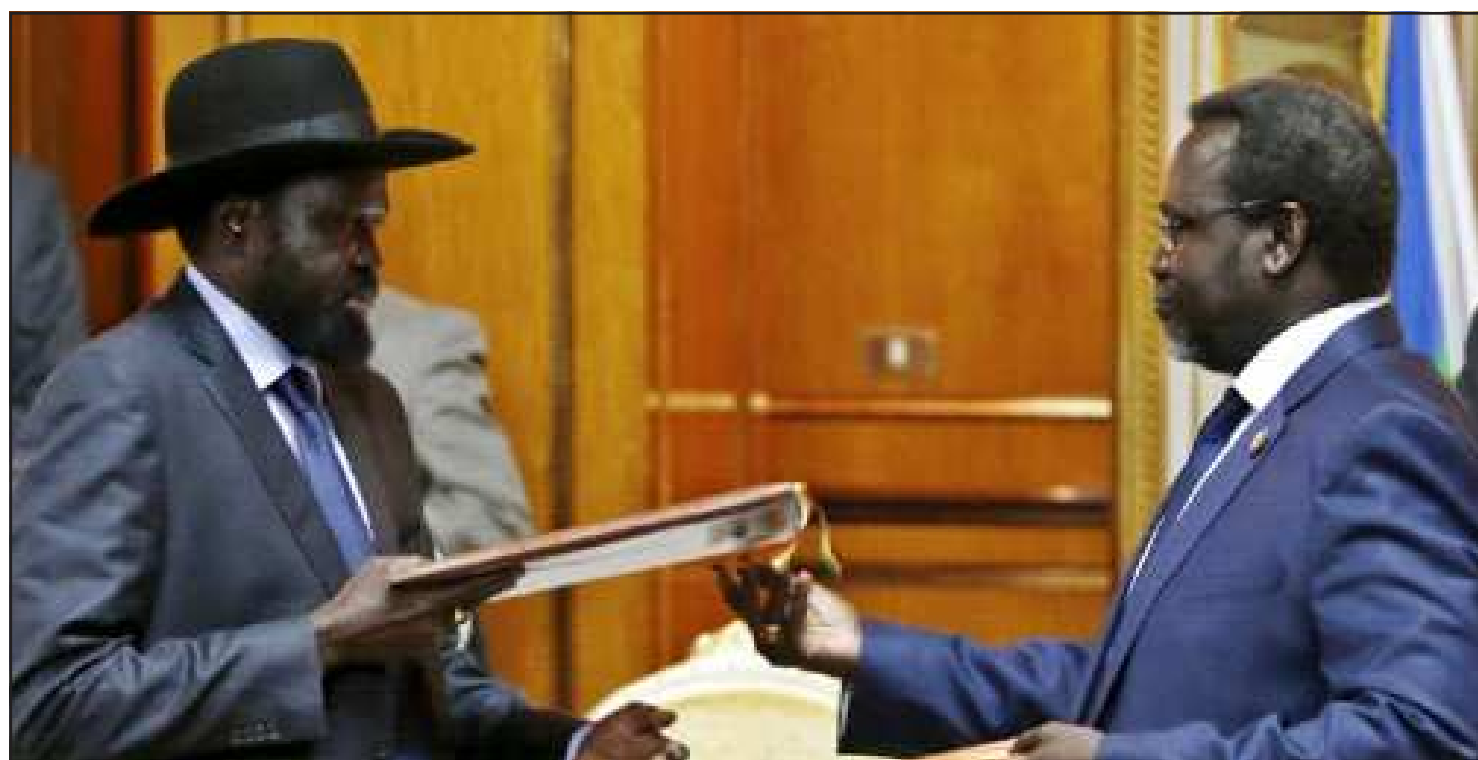
Rfi

Soudan du Sud: nouveau report pour la reprise des négociations de paix

Au Soudan du Sud, les négociations de paix pour mettre fin à cinq ans de guerre n'ont toujours pas repris. Un nouveau cycle de pourparlers devait s'ouvrir cette semaine en Ethiopie. Mais il a, à nouveau, été reporté par l'organisation régionale, l'IGAD, qui est le médiateur entre le gouvernement sud-soudanais et l'opposition. Une nouvelle date a été fixée au 17 mai.

C'est la deuxième fois en un mois que ces négociations sont reportées. Selon un communiqué de l'organisation régionale, les positions des uns et des autres sont encore trop éloignées pour une reprise des discussions et l'IGAD a besoin de plus de temps pour réconcilier les deux parties.

D'un côté, le gouvernement de Salva Kiir, de l'autre une quarantaine de partis d'opposition, dont le principal, le « SPLM en opposition » de l'ex-vice-président Riek Machar. Depuis plus d'un an, ce dernier se trouve en résidence surveillée en Afrique du Sud. Son parti demande son retour au pays pour qu'il puisse participer aux négociations. Ce à quoi le gouverne-



ment de Juba s'oppose.

Selon un porte-parole du SPLM en opposition, les positions sont irrécyclables. Le gouvernement ne fait aucune concession et ne montre

aucune volonté politique pour reprendre ces négociations. Une nouvelle date a été au 17 mai, mais selon une chercheuse spécialiste du Soudan du Sud, ce report de deux semaines n'est

pas bon signe. Il indique, en effet, l'organisation régionale a perdu la main dans les négociations.

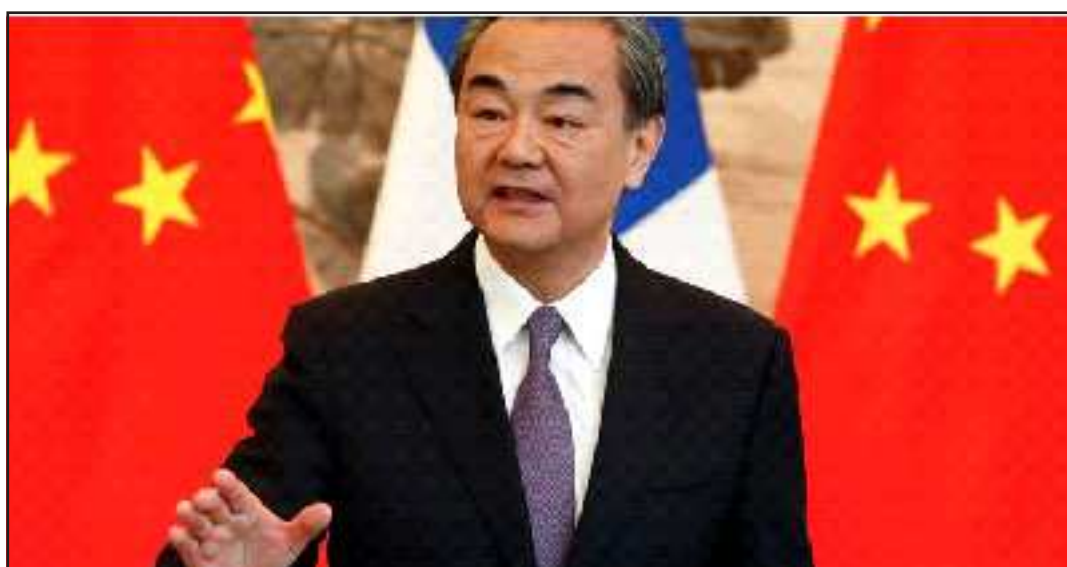
Rfi

Diplomatie: la Chine en opération séduction auprès de la Corée du Nord

Les rebondissements ne manquent pas dans le dossier nord-coréen. Ce mercredi et jeudi, le ministre chinois des Affaires étrangères se rend à Pyongyang pour des entretiens avec son homologue Ri Yong Ho. Une première depuis 2011. Il s'agit de se rappeler au bon souvenir de l'allié traditionnel, la Corée du Nord.

Hors de question de se laisser court-circuiter par Washington. Mieux vaut donc mettre un pied dans la porte nord-coréenne avant que le président américain Donald Trump ne puisse voler la vedette à Pékin lors d'un sommet en tête à tête avec le dictateur Kim Jong-un.

En visite de deux jours à Pyongyang, Wang Yi doit préparer le terrain pour une venue du président Xi Jinping qui avait accepté le principe d'un sommet à deux lors de la visite de Kim Jong-un à Pékin, en mars.



Wang Yi, le ministre des Affaires étrangères chinois pris en photo le 1er mai 2018 (Photo Reuters)

signataires du cessez-le-feu établi il y a 65 ans.

Les annonces de Kim Jong-un et du président sud-coréen Moon Jae-

in ont été suffisamment floues pour laisser planer le doute sur la présence chinoise. En contrepartie, Wang Yi pourrait offrir son soutien à une levée

de certaines sanctions onusiennes qui ont fragilisé l'économie nord-coréenne.

RFI

SOUTIEN CHINOIS À L'ONU

Le chef de la diplomatie chinoise profitera probablement de l'occasion pour donner ce conseil à ses interlocuteurs nord-coréens : pour établir un véritable traité de paix permanent et solide avec la Corée du Sud, il faut non seulement inviter les Américains, mais aussi les Chinois à la table de négociation. Car les deux pays sont

Trump propose de rencontrer Kim Jong-un à la frontière entre les deux Corées

La date de la rencontre entre Kim Jong-un et Donald Trump n'est toujours pas fixée mais le lieu du sommet se précise. Après avoir évoqué



Donald Trump lors d'un point presse à la Maison Blanche le 30 avril 2018.

deux pays tiers vendredi dernier, le président américain suggère maintenant le village frontière entre les deux Corées.

« De nombreux pays ont été envisagés pour la rencontre mais la Maison de la paix à la frontière entre les deux Corées ne serait-elle pas un lieu plus représentatif et plus important que n'importe quel pays tiers ? », interrogeait au réveil le président américain sur son réseau social préféré, en ajoutant comme s'il s'agissait d'un simple ballon d'essai : « je pose juste la question ! »

Numerous countries are being considered for the MEETING, but would Peace House/Freedom House, on the Border of North & South Korea, be a more Representative, Important and Lasting site than a third party country? Just asking!

A la mi-journée, le président est revenu sur sa proposition. « La Maison de la paix, la Maison de la liberté, j'ai lancé cette idée ce matin. Ce que j'aime avec cette idée c'est qu'on est vraiment sur place. Si les choses se déroulent bien, il y aura une grande fête, sur place, pas dans un pays tiers », a expliqué Donald Trump.

Cela fait des semaines que les négociations sur le lieu de cette rencontre historique sont en cours. Parmi les données du problème figure le fait que le dirigeant nord-coréen ne souhaite pas se déplacer en avion.

Le président américain avait tenté de se rendre au village frontière de Panmunjom lors de son dernier séjour en Corée du Sud, mais son hélicoptère avait dû faire demi-tour à cause d'un épais brouillard.

RFI



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Compagnie des Grands Hôtels Africains
Société Anonyme avec Conseil d'administration
C.G.H.A S.A

Capital social: 3.158.382.400 FC
Siège social sis n° 5D, avenue du Tchad à Kinshasa/Gombe
N° RCCM CD/KNG/RCCM/13-B-0670
(Ancien NRC 2.728)
Identification Nationale n° A04920Y

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de votre Société se tiendra à son siège social sis à Kinshasa, avenue de la République du Tchad n° 5D, Commune de la Gombe
LE 28 MAI 2018 A 11 HEURES

Les Actionnaires sont priés d'y assister à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
2. Rapport du Commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire
3. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017
4. Décharge aux Administrateurs
5. Décharge au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les Actionnaires, qui souhaitent y participer, sont priés de se munir des certificats des titres des actions nominatives qu'ils déclarent posséder ou représenter.

Le Conseil d'Administration

Kinshasa, le 30 avril 2018

Sports-RDC

Détournements des fonds publics : l'heure des vérités

L'argent du Trésor public doit toujours être justifié. Au cas contraire, c'est une poursuite judiciaire qui s'en suit. La 1^{ère} partie de vérités sur les détournements des fonds publics exige de l'organe judiciaire d'interpeller les fédérations de football, handball, taekwondo et cyclisme pour justifier les fonds perçus des caisses de l'Etat. Selon nos enquêtes, ces fédérations n'ont jamais présenté des pièces justificatives.

LE POTENTIEL

Le problème des détournements de fonds du Trésor public au profit des sports fait l'actualité non seulement en RDC, mais aussi sur toute l'Afrique centrale. Les dirigeants sportifs congolais ont été, il y a quelques semaines, l'objet d'enquêtes judiciaires sur la justification des fonds du Trésor public alloués aux équipes nationales et aux clubs qui participent aux interclubs de la Coupe de la Confédération africaine.

Le service du conseiller principal du chef de l'Etat chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, Luzolo Bambi, a mis la main sur quatre dirigeants sportifs congolais qui ont même passé la nuit au parquet général de Matete. Il s'agit du président de la Fédération congolaise de football association (FECOFA), Constant Omari, le vice-président Roger Bondembe, le financier Théobald Binamungu et le secrétaire général aux sports, Barthélemy Okito.

Le service les a interpellés pour



Npm : le siège de la FECOFA

un détournement d'un million de dollars destinés à l'équipe nationale de football et autres.

Après avoir mené des enquêtes

sérieuses pour élucider ce dossier, notre Rédaction s'est intéressée à la chaîne de la dépense provenant de la direction du contrôle budgétaire

du ministère du Budget, au PGR du parquet général de Matete de la 4^{ème} Rue Limete et au service du conseiller spécial du chef de l'Etat, Luzolo Bambi.

Après recoupement des informations recueillies de divers coins et lecture de certains documents administratifs, Le Potentiel tombe sur un premier lot de vérités qui feront sans doute. Mais notre responsabilité sociale nous contraint au devoir de vérité.

Avant tout, on souhaiterait que l'organe judiciaire puisse interpeller les présidents des fédérations de football, handball, taekwondo et cyclisme qui ont été financés par le Trésor public auparavant. Selon nos enquêtes, ces fédérations n'ont jamais présenté les pièces justificatives des fonds perçus du Trésor public.

C'est seulement après vérification desdites pièces que l'organe judiciaire pourra crier au scandale de détournements des fonds publics. Et sans doute, il découvrira d'autres choses qu'il ignore et qu'on pourra dénoncer dans la deuxième partie de la présente enquête. Connaissant bien ce qui se pratique dans le milieu des sports congolais avec toutes les dépenses de complaisance engagées, il est assurément établi que ces montants vont dépasser des millions de dollars par fédération.

1 000 000\$, JUSTE UNE PRÉVISION

Le service du professeur Luzolo Bambi s'est simplement intéressé au dossier d'un million de dollars américains alors que ceci n'était que des prévisions. C'est ce qui a d'ailleurs sauvé les membres de la fédération arrêtés. Car, cet argent, affirme un membre de la FECOFA, n'a jamais été décaissé. En principe, ce service devrait s'en tenir au 17 000 000\$ comptabilisés depuis 2015.

Il importe de souligner que le Premier ministre Matata avait, à l'époque, instruit son ministre des Sports, Denis Kambayi, de demander à toutes les fédérations financées par l'Etat, de justifier l'argent perçu du Trésor public. Malheureusement, par une lettre dont nous détenons une copie, le Comité olympique congolais (COC) avait rejeté en bloc ce contrôle. C'est ce qui a obligé le Premier ministre Matata à suspendre tous les financements de l'Etat en faveur du secteur sportif.

Une grosse main noire est en activité dans la gestion des fonds du Trésor publics destinés aux sports congolais. On s'attend à une interpellation des fédérations de football, handball, taekwondo et cyclisme pour justifier l'argent perçu des caisses de l'Etat.

Pendant ce temps, Le Potentiel poursuit ses enquêtes sur le même dossier avant de rendre compte de la deuxième partie de vérités délibérément cachées. Dossier à suivre.

VENTE PUBLIQUE

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une 'Vente Publique' le Samedi 02 Juin 2018, dans l'enceinte du COMPLEX JAO, à Kinshasa Gombe, sur l'avenue LUKUSA, N° 498 en face de la Station Engen.

La vente commencera à partir de 09h00. Mais l'enregistrement des Clients commencera à partir de 07h00.

Les articles suivants seront mis en vente:

- Fournitures de bureau
- Mobiliers de bureau et de résidence
- Pièces de rechange Auto
- Matériels de construction et maintenance (électricité, plomberie, menuiserie, froid ...)
- Matériels informatiques
- Appareils électroménagers
- Climatiseurs
- Véhicules
- Divers

Toutes les personnes intéressées sont priées de passer visiter les lots, et prendre connaissance des conditions de vente du Mardi 29/05 au Jeudi 31/05/2018 entre 9h00' et 15h00' et le Vendredi 01/06/2018 de 9h00' à 12h00'. N.B. il n'y aura pas de pause de 12h00' à 13h00' pendant les visites des lots et une équipe sera là pour vous assister.

N.B: N'oubliez pas vos pièces d'identité (CARTE D'ELECTEUR / PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE VALIDE) POUR AVOIR ACCES AU COMPLEX JAO.

Mode de Paiement: CASH SUR PLACE!!!

- Les articles achetés doivent être enlevés le même Samedi 02 Juin ou le lundi 04 Juin, de 9h00' à 16h00' au plus tard. Si les articles ne sont pas enlevés à cette date limite, l'acheteur perd le droit de les réclamer.
- Les articles sont vendus à l'état où ils se trouvent. L'ambassade n'offre aucune garantie. Toute vente est définitive: les articles vendus ne sont ni échangés ni retournés.

SOYEZ LES BIENVENUS

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kieni 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Joyce Kalala 0823105761

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22
Herve Ntumba 0823538803

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiami 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

ÉDITÉ PAR

Groupe de presse MEDIA 7



Joucotej : la 32^e édition placée sous le signe de l'éducation électorale

«*Enfant, jeunesse, paix et élection* » est le thème retenu pour les 32^{èmes} Journées congolaises de théâtre pour et par l'Enfance et la Jeunesse (Joucotej) prévues du 11 au 15 mai 2018 à Kinshasa.

BIENVENU IPAN

La Compagnie Théâtre des Intrigants va organiser, du 11 au 15 mai 2018, la 32^{ème} édition des Journées congolaises de théâtre pour et par l'Enfance et la Jeunesse (Joucotej). Le directeur artistique de cette compagnie théâtrale, Valentin Mitendo, l'a annoncé, le samedi 28 avril, au cours d'une conférence de presse animée au siège de cette Asbl, situé dans la commune de N'Djili.

Il justifie le choix de ce thème par le souci de « *transmettre une éducation civique et électorale aux enfants. Il est donc important que ces enfants soient informés très jeunes sur ce qu'est une élection et qu'ils s'initient à la culture de la paix. Les élections et la paix sont nécessaires ; et l'école ou les*

artistes ont l'obligation d'expliquer ces choses aux enfants, aux jeunes, pour que ceux-ci s'habituent, eux aussi, à participer demain aux jouctes électorales sans devenir gangsters », a déclaré Valentin Mitendo.

Au cours de cette édition qui se veut internationale, plusieurs troupes sont attendues, à savoir « Mama Fele » (Suisse) ; Tiné Théâtre (République du Congo) ; Racine Théâtre et Théâtre du chocolat (Cameroun) ; compagnie Collapse (France). Au niveau national, il y aura les troupes de l'ISP/Kenge (Kwango) ; l'ISP/Kikwit ; la Compagnie Kutunga (Kongo Central). Au niveau scolaire, il y a déjà 67 troupes annoncées dont plus de 39 spectacles montés.

L'APPORT DES JOUCOTEJ

Le festival va se dérouler en trois pôles, à savoir la Halle de la Gombe (pour l'inauguration, le 11 mai), le Centre culturel congolais le Zoo, le Centre d'initiation artistique pour la jeunesse (CIAJ), siège de la Compagnie

Théâtre des Intrigants, à N'Djili). En dehors de ces trois pôles, il est prévu des spectacles éclatés dans la cité, spécialement au « Village S.O.S Enfant », situé à N'Sele. Le festival va aussi être délocalisé vers plusieurs écoles, notamment Lisanga, située au lycée Docteur Shaumba.

Reconnaissance oblige, le directeur artistique Valentin Mitendo a salué l'appui de certains partenaires sans lesquels ces Joucotej ne seraient pas organisées. Il a cité la Fédération genevoise de coopération (État de Genève), l'Association de soutien au Théâtre des Intrigants (Assotic), l'OIF, la Wallonie-Bruxelles internationale (WBI), l'Institut français, le Centre culturel congolais Le Zoo, Plateforme contemporaine, l'Hôtel de ville de Kinshasa, l'Association des femmes chinoises au Congo (AFCC), Bluesat et Mme Chalupa qui travaille dans l'événementiel.

Créées depuis 1987, les Joucotej ont réuni 956 troupes scolaires. Chaque école arrivait avec plus ou moins 20

élèves. À côté de ces troupes, les Joucotej ont eu à former au théâtre une quarantaine de troupes des jeunes non scolarisés venus de différents quartiers de Kinshasa. 199 troupes professionnelles ont été invitées sur les 31 éditions. Et 106 troupes professionnelles sur les 199 étaient venues de Kinshasa. Les provinces en ont fourni 29. Tandis que les étrangers en ont fourni 64. Quant au public, les statistiques indiquent une moyenne de 5 000 enfants par édition. Ce qui ramène à plus ou moins 200 000 enfants et populations admirateurs des Joucotej. Les enfants formés au théâtre sont au nombre de 9 560. Ce qui revient à dire que le travail qu'abattent les Joucotej est le prolongement d'un travail artistique qui devrait être réalisé au sein des établissements scolaires. Une façon pour la Compagnie Théâtre des Intrigants -organisatrice de Joucotej- de contribuer à redonner du sens aux cours notamment de musique, d'initiation au théâtre, à l'esthétique devenus facultatifs dans la plupart des écoles de la RDC.

Kinshasa accueille la 1^{ère} Semaine de la gastronomie lusophone

BIENVENU IPAN

À l'occasion de la journée de la langue portugaise et de la culture de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) célébrée le 5 mai de chaque année, Kinshasa est invitée à découvrir « une partie si essentielle » de la culture de cette communauté qu'est la gastronomie. Ce qui va justifier la tenue, du jeudi 3 au dimanche 6 mai 2018 à Kinshasa, de la Semaine de la gastronomie lusophone qui sera organisée avec le concours de plusieurs restaurants kinoïses.

Des ambassadeurs des pays lusophones accrédités en RDC ont fait cette annonce, le lundi 30 avril 2018, au cours d'une conférence de presse co-animée dans la salle de réunion de la Délégation Wallonie-Bruxelles, située à Gombe.

C'était en présence du ministre conseiller de l'Angola, Alberto Cabongo, et de MM. André Santos et Antonio Pe-

reira, respectivement ambassadeurs brésilien et portugais en République démocratique du Congo. Sans oublier Mme Ana Corga Vieira de l'Institut de coopération et de la langue portugaise (Como'zs) situé sur le campus de l'Université de Kinshasa (Unikin).

Au cours de cette première édition, deux restaurants par jour vont offrir un menu complet (entrée, plat, dessert) à prix réduit, pour permettre aux kinoïses de goûter aux spécialités angolaises, brésiliennes, portugaises ou de Sao Tomé et Principe : la moambe (patte d'arachide : ndlr) façon angolaise, la feijoada brésilienne, le porcelet rôti portugais, le poulet au four façon saotoméenne, et tant d'autres plats typiques des pays de langue portugaise.

PROGRAMME

Selon le programme de cette gastronomie tel que annoncé par le diplomate portugais en RDC, le jeudi 3 mai,

le public est invité à goûter à la cuisine saotoméenne au restaurant O Poeta situé à Kintambo ou la cuisine portugaise au Roi du Cossa. Le vendredi 4 mai, le restaurant O Poeta de Kinshamba offre un menu angolais alors que le restaurant Chez Gaby propose un menu portugais. Le samedi 5 mai, le restaurant Chez Gaby présente un menu brésilien et O Poeta de la Gombe un menu portugais. Le dimanche 6 mai, au restaurant Tabuinhas, à l'Amicale sportive kinoïse (ASK) situé à Ma Campagne, le buffet sera enrichi de spécialités des quatre pays. Les détails complets sont disponibles sur la page Facebook de l'Institut de coopération et de la langue portugaise (Como'zs), I.P. Kinshasa que tout le public est invité à visiter.

Depuis 2009, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) constituée de l'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de la Guinée Équatoriale, de la Guinée-Bissau, du Mo-

zambique, du Portugal, de Sao Tomé et Principe et du Timor Lest, a institué le 5 mai Journée de la langue portugaise et de la culture de la CPLP.

Les 9 pays membres, unis par un héritage historique, marque ainsi la richesse de leur diversité découlant de la spécificité de chaque pays ou région.

En effet, la langue portugaise est parlée dans les 5 continents, par environ 261 millions de personnes, soit 3,8% de la population mondiale, occupant presque 8% de la surface continentale de la terre. C'est la langue la plus parlée dans l'hémisphère sud, la 4^{ème} plus parlée au monde, langue officielle ou de travail dans plus de 30 organisations internationales. En RDC, la langue portugaise exerce aussi une certaine influence qui se justifie par des raisons historiques et des raisons émotionnelles c'est-à-dire la proximité de la RDC à l'Angola.

Du rififi à Libreville : la Cour constitutionnelle dissout l'Assemblée et crucifie le gouvernement

Contre toute attente, la Cour constitutionnelle gabonaise a créé la surprise, lundi 30 avril, en décrétant la dissolution de l'Assemblée nationale. Raison invoquée : le dépassement du délai prévu pour les législatives nationales. Par conséquent, le gouvernement est réputé démissionnaire. A Libreville, c'est la stupéfaction.

C'est par elle que le président Ali Bongo Ondimba a pu arracher ses deux dernières victoires à la présidentielle. C'est par elle aussi que le président gabonais a pu se défaire de son principal challenger, Jean Ping. On s'attendait à ce que la Cour se range toujours du côté du pouvoir. Mais, cette fois-ci, la Cour constitutionnelle gabonaise a choisi de dire le droit en décrétant, à la surprise générale, la dissolution de l'Assemblée nationale, avec comme effet immédiat la démission du gouvernement – les législatives nationales n'ayant pu être organisées à la date prévue, soit au plus tard le 30 avril 2018.

A Libreville, capitale du Gabon, et partout ailleurs sur le continent noir, les commentaires vont dans tous les sens.

C'est un véritable séisme politique qui vient de se produire au Gabon. Les décisions de la Cour constitutionnelle sont sévères. L'Assemblée nationale est dissoute. Entre-temps, le Sénat a été désigné pour assurer l'intérim de l'Assemblée nationale.

A la surprise générale, Marie-Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour constitutionnelle, a sorti la chicotte : « Les pouvoirs de l'Assemblée nationale prennent fin dès la notification de la présente décision aux autorités publiques, dont le président de l'Assemblée nationale. Dans le souci d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, le pouvoir législatif sera représenté par le Sé-

nat ».

Impossible pour les députés de continuer à siéger alors que leur mandat est épuisé depuis deux ans, a expliqué la Cour constitutionnelle.

La Cour a aussi décidé de sanctionner le gouvernement pour avoir été incapable d'organiser les élections législatives. Le gouvernement est donc obligé de démissionner. Le président de la République est prié de nommer un gouvernement de transition qui aura pour mission d'organiser les élections législatives.

Ce même gouvernement, après les élections législatives, sera obligé aussi de démissionner. Dans l'intervalle, puisque l'Assemblée nationale ne sera pas disponible, le gouvernement ne pourra pas répondre devant le Sénat. Il ne répondra uniquement que devant le président de la République.

DIVERGENCES DANS L'OPPOSITION

Pour réagir à cette décision, une partie de l'opposition est actuellement en conclave pour préparer sa réaction. Mais d'ores et déjà, des voix s'élèvent et demandent l'intervention du chef de l'Etat.

« Pour une fois, la Cour constitutionnelle est allée dans la bonne direction, estime David Mabdinga, le porte-parole de la coalition de 41 partis de l'opposition. C'est ce qu'il fallait faire, mais de toute façon, elle ne pouvait pas faire autrement. Elle a donc pris une série de décisions, mais dans ces décisions, nous sommes un peu surpris



qu'elle puisse conférer au Sénat les prérogatives de l'Assemblée nationale. Le Sénat est une émanation des collectivités locales, ses membres sont élus au suffrage indirect, alors que l'Assemblée nationale est une émanation du peuple parce que ses membres sont élus au suffrage universel direct. Nous demandons au président de la République, qui est la clé de voûte des institutions de constater cette crise grave, inédite - depuis 1960, nous n'avons jamais vécu cette situation - et de tirer les leçons de cette situation assez grave pour que la classe politique nationale, toutes tendances confondues, puisse se retrouver pour analyser la situation et prendre les décisions qui s'imposent pour sortir de l'ornière ».

Un nouveau gouvernement va être mis en place, assure Marie-Madeleine Mborantsuo, la présidente de la Cour constitutionnelle gabonaise : « Ce gouvernement a une durée de vie, juste le temps que l'élection des députés à l'Assemblée nationale soit organisée. Dès que l'élection est organisée et les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle, conformément à la Constitution gabonaise, le gouvernement démissionnera et puis un autre

gouvernement sera formé en tenant compte, à ce moment-là, du parti majoritaire à l'Assemblée nationale ».

La date des législatives sera annoncée officiellement par la Cour constitutionnelle. Mais avant cela, elle doit être fixée par le Centre gabonais des élections instance qui remplacera la précédente Commission électorale et qui doit prêter serment demain.

Dans le camp de l'opposant Jean Ping, cette décision de la Cour constitutionnelle est perçue comme un « coup d'Etat ». Anaclét Bissielo, membre du cabinet de Jean Ping, craint que le pays ne « s'enfoncé un peu plus dans la crise politique ».

Ailleurs en Afrique, l'arrêt de la Cour constitutionnelle gabonaise est perçu comme un acte qui honore la démocratie africaine.

A Kinshasa, c'est dans l'opposition qu'on se félicite de cette décision, estimant que la Cour constitutionnelle de la RDC devrait se servir de l'exemple gabonais pour nettoyer ses écuries. Mais, à Kinshasa, on est encore loin d'envisager le scénario vécu à Libreville - la Cour constitutionnelle de la RDC ne cachant pas ses penchants envers la majorité au pouvoir.

LP AVEC RFI

APOSTROPHE

Le 3 ... mais

BEN-CLET



Dans vingt-quatre heures, ce sera le 3 mai. La planète va commémorer la Journée internationale de la liberté de la presse. Un vœu pas toujours facile à réaliser, quand on examine à la loupe les relations plutôt conflictuelles entre le pouvoir et les hommes des médias.

En RDC, c'est depuis le 24 avril 1990 que la « presse d'Etat » a disparu, remplacée aussitôt par des petites entreprises privées, commerciales ou confessionnelles. Certains acteurs politiques ont même « investi » dans le secteur, créant un paysage médiatique périphérique sans envergure.

Le long coma de l'économie nationale, marqué par l'absence de la manne publicitaire et la disparition de l'Etat providence, a suscité des comportements éloignés de l'éthique. Ce contexte « du plus fort résiste » a donc recréé des médias d'Etat d'un genre nouveau.

La RDC est ainsi replongée dans les turpitudes de la négation de la liberté de la presse. On veut imposer la pensée unique et inique. Est-ce parce que les éditeurs des journaux et les PDG des radiotélévisions sont incapables de s'affranchir de l'incestueuse tutelle financière ? Est-ce par un égocentrisme pathologique ?

Liberté de la presse ? Les premiers à la défendre sont les journalistes. Convaincus en eux-mêmes, ils peuvent convaincre le pouvoir et l'opinion publique afin de gagner leur cause dans l'intérêt commun. Mais sont-ils eux-mêmes adeptes de l'éthique ?

Il est vrai que, dans ce monde d'autocrates et de prédateurs du bien public, ne peut s'engager dans cette croisade que le journaliste qui s'est volontairement soumis au Code d'éthique et déontologique. Par contre, un « propagandiste » salarié par un parti politique veillera à ce que la liberté de la presse soit condamnée à végéter jusqu'au 3 mai 2019. Alors, en attendant, attendons le 3. Mais...

Processus électoral : l'ACDP de Liyota lancée sur orbite

MÉDARD MUYAYA

L'Alliance des chrétiens démocrates progressistes (ACDP) a effectué sa sortie officielle, le samedi 28 avril 2018. Cadre choisi : la Foire internationale de Kinshasa (FIKIN), à Kinshasa.

L'autorité morale de cette formation politique, membre de la Majorité présidentielle, Bienvenu Liyota, a fait part aux militantes et militants venus nombreux l'écouter. Il s'agit, a-t-il dit, de conquérir les sièges à l'Assemblée nationale et dans les assemblées provinciales lors des élections prévues le 23 décembre 2018.

Conscient des enjeux électoraux à venir et de la nécessité d'atteindre le seuil représentatif de 3% de l'électorat au niveau national, conformément à la loi électorale, l'autorité morale de l'ACDP a décidé d'adhérer au regroupement politique dénommé « Action alternative pour le bien-être et le changement (AAB). Ce regroupement, présidé par M. Baitsura Musowa, est constitué de dix-sept partis politiques, tous de la Majorité présidentielle.

Nullement surpris par la forte présence des militantes et militants, tous âges confondus, sur les lieux, preuve de la confiance en sa per-

sonne, Bienvenu Liyota a rendu hommage au chef de l'Etat, autorité morale de la Majorité présidentielle. Cela pour la confiance que ce dernier témoigne à sa modeste personne. Par conséquent, il a demandé aux militantes et militants de l'ACDP de témoigner au président Kabila Kabange leur soutien indéfectible.

Le bien-être de la population, voilà ce pour quoi entend se battre ce parti politique aux prochaines élections. Objectif : faire de celui-ci une véritable force parlementaire tant au niveau national que dans les assemblées provinciales. Mais cela

ne peut être le cas que si le parti politique est implanté à travers le territoire national. D'où, ce cap qui est désormais mis sur l'implantation du parti à travers le territoire national. Les militants seront mis à contribution pour ce faire. Le go sera lancé dans la ville de Kinshasa avec l'implantation de différentes fédérations avant de gagner les provinces.

Pour rappel, l'ACDP est née à la suite de la fin du doublement des partis politiques de l'Opposition en RDC. Bienvenu Liyota, ancien cadre du parti de José Endundu, a ainsi décidé de voler de ses propres ailes.